

# Forêts Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



## Les fonds disponibles suffisent-ils?

**D**E NOMBREUSES ENTREPRISES du bois opèrent sur la corde raide entre rentabilité et faillite. Elles doivent s'équiper, payer leurs employés et faire face tous les mois à des douzaines ou des centaines de dépenses. Mais il arrive parfois qu'elles manquent de liquidités: un client oublie de payer une facture, ou un élément mécanique essentiel, par exemple une scie, tombe en panne. Quand l'argent cesse de circuler, les petites entreprises risquent de sombrer dans les profondeurs d'une mer noire de dettes et de désespoir.

La viabilité économique est l'un des trois principes fondamentaux de l'aménagement forestier durable (AFD). L'AFD pourrait être parfaitement réalisable techniquement, mais il échouera quand même si les entreprises qui sont censées le mettre en oeuvre arrivent difficilement à joindre les deux bouts.

Un de leurs grands problèmes est la disponibilité de capitaux. Les banques sont peu disposées à octroyer des prêts aux opérateurs du secteur bois, en particulier aux petites entreprises, lesquelles, en définitive, restent de petite envergure et risquent continuellement de se réduire à néant. Les plus grandes entreprises ont sans doute plus de flexibilité, mais elles peuvent aussi se trouver en proie à des difficultés dans l'application des meilleures pratiques forestières si elles ont sans cesse à payer des taux d'intérêt élevés sur leur capital.

Qui viendra investir dans la gestion des forêts tropicales naturelles? Les articles de la



**A l'intérieur** ▶ **investir dans l'AFD** ▶ **mission au Mexique** ▶ **certification au Congo** ▶ **et plus ...**

# Table des matières

## ... Suite de l'éditorial

<b>La mise à disposition de capitaux . . . .</b>	<b>3</b>
<b>Investir dans les industries des forêts tropicales naturelles . . . . .</b>	<b>4</b>
<b>Comment attirer des investisseurs institutionnels? . . . . .</b>	<b>9</b>
<b>Les petites et moyennes entreprises forestières . . . . .</b>	<b>10</b>
<b>La mission au Mexique . . . . .</b>	<b>12</b>
<b>Une forêt certifiée au Congo . . . . .</b>	<b>16</b>
<b>Les palmeraies au palmarès . . . . .</b>	<b>20</b>

## Rubriques

<b>Projets récemment financés par l'OIBT . . . . .</b>	<b>18</b>
<b>Rapport de bourse . . . . .</b>	<b>22</b>
<b>Conférences . . . . .</b>	<b>24</b>
<b>Ouvrages parus récemment . . . . .</b>	<b>26</b>
<b>Quoi de neuf sous les tropiques? . . . .</b>	<b>28</b>
<b>Formation . . . . .</b>	<b>29</b>
<b>Réunions . . . . .</b>	<b>30</b>
<b>Point de vue . . . . .</b>	<b>32</b>



**Rédacteur** Alastair Sarre  
**Traduction** Yvonne Cunnington  
**Lecture** Hana Rubin  
**Mise en page** Justine Underwood  
**Base de données** Manami Oshima

Le bulletin *Actualités des Forêts Tropicales* est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. L'OIBT détient les droits d'auteur pour toutes les photographies publiées, sauf indication contraire. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé sur papier contenant au minimum 50% de fibres recyclées et au moins 15% de déchets de consommation et sans utilisation de chlore.

L'AFT est diffusé **gratuitement** en trois langues à plus de 14.100 particuliers et organisations dans 125 pays. Pour le recevoir, veuillez communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse. L'AFT est aussi disponible en ligne sur le site [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)

International Tropical Timber Organization  
International Organizations Center – 5th Floor  
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku  
Yokohama 220-0012 Japan  
t 81-45-223 1110  
f 81-45-223 1111  
tfo@itto.or.jp  
[www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)

**Couverture** un ouvrier indonésien décharge du bois d'un bateau venu du Kalimantan. Photo: Paula Bronstein/Getty Images

présente édition d'AFT tentent de répondre à cette question. Kerstin Canby (page 4) résume certains des problèmes que rencontrent les petites et moyennes entreprises forestières, dont bon nombre concernent l'accès à des capitaux à des conditions vivables. Elle décrit également dix types particuliers d'investisseurs privés, précise les facteurs qui influencent les choix de placement des investisseurs internationaux, et formule plusieurs recommandations en vue d'encourager davantage d'investissements dans les entreprises opérant en forêt tropicale naturelle.

Peter Vind Larsen (page 8), qui travaille pour un important courtier d'investissement dans le domaine forestier, affirme que les investisseurs institutionnels, tels que les caisses de retraite, ont des sommes considérables prêtes à canaliser vers le secteur de la foresterie tropicale. Ces investisseurs doivent cependant être convaincus qu'il est possible de gérer les risques et les incertitudes souvent liés aux forêts tropicales naturelles.

Le rapport de James Mayers (page 10) fait le point sur les questions d'investissement dans les petites et moyennes entreprises forestières: ces entreprises jouent un rôle majeur en foresterie tropicale; elles ne sont pas appelées à disparaître et méritent beaucoup plus d'attention de la part des décideurs qu'elles n'en ont reçu dans le passé. Il suggère que les gouvernements et les agences d'aide au développement devraient soutenir la formation d'associations d'entreprises non seulement afin d'aider à réduire les coûts de transaction et créer un climat d'investissement propice, mais aussi pour que des subventions judicieuses soient accordées en vue de soutenir les petits entrepreneurs.

Adrian Whiteman (page 32) fait un tour d'horizon plus large sur la nature changeante de l'investissement dans les forêts tropicales naturelles. A son avis, la gestion des forêts tropicales secondaires, ou de la forêt primaire précédemment exploitée, est à peine rentable, notamment si on la compare à d'autres utilisations des terres comme la ligniculture et autres formes d'agriculture. D'autres facteurs viennent aggraver le problème: notamment, le bas niveau des fonds dont disposent les administrations forestières dans beaucoup de pays, la délégation de la responsabilité des forêts à des échelons inférieurs des pouvoirs publics (qui risquent de ne pas avoir les compétences nécessaires pour soutenir l'AFD). Par conséquent, dit-il, les possibilités d'accroître l'investissement commercial dans la gestion des forêts tropicales naturelles à long terme sont limitées. Si cette gestion devait

produire des sources de revenus additionnels, éventuellement grâce aux services que fournit l'écosystème forestier, elle pourrait être plus viable, mais il semble que cette possibilité ne puisse pas se matérialiser dans un proche avenir. Il suggère que l'investissement dans la gestion des forêts naturelles devrait se concentrer sur de petites et moyennes entreprises forestières pouvant satisfaire la demande des marchés locaux et des créneaux spécialisés.

Plus près du terrain, la mission de diagnostic de l'OIBT au Mexique présente un résumé de son rapport à la page 12. Elle a constaté que l'AFD dans des forêts communautaires était en difficulté pour des raisons économiques; elle signale que "les collectivités qui vivent dans la forêt sont prisonnières d'un cercle vicieux: les revenus qu'elles tirent des activités forestières ne sont pas suffisants pour justifier les investissements exigés pour valoriser les produits ou pour améliorer l'efficacité des opérations". La mission estime qu'il y aurait moyen d'augmenter les revenus tirés des services de l'écosystème, tels que le piégeage du carbone et l'approvisionnement en eau propre.

L'Afrique tropicale est en retard par rapport à l'Asie et en particulier l'Amérique latine dans le domaine de la certification, mais c'est peut-être sur le point de changer. Bjorn Roberts décrit le processus de certification d'une concession de bois au Congo (obtenue avec l'aide de l'OIBT et d'autres organismes) et envisage la possibilité d'autres certifications dans raisonnablement peu de temps. Dans ce cas, il semble évident que la nécessité, pour l'entreprise intéressée, de maintenir ses marchés en Europe ait été un facteur primordial de motivation dans sa poursuite de la certification. Cette motivation ne se retrouve cependant pas toujours chez les opérateurs plus petits qui approvisionnent les marchés intérieurs; dans leur cas, il s'agira de trouver d'autres incitations.

L'AFD reste l'une des gageures les plus prometteuses pour le développement durable dans des paysages de forêts tropicales, mais les sentiments ne suffiront pas pour qu'il survive. Il a besoin d'argent, et de beaucoup. La communauté internationale doit continuer à chercher des moyens pour s'assurer que les revenus produits par l'AFD justifient les investissements qui lui sont consacrés.

**Alastair Sarre**

**L'OIBT et ses partenaires ont lancé une série de forums en vue d'encourager de nouveaux investissements dans les entreprises forestières qui pratiquent l'aménagement durable des forêts dans les tropiques**

L'AMÉNAGEMENT forestier durable (AFD) ne peut être réalisé que si les entreprises forestières basées sur un approvisionnement durable en matières premières et services forestiers sont florissantes. L'essor de telles entreprises exige des investissements mais, hélas, il est rare, dans les pays en développement, que des capitaux importants soient investis dans des entreprises basées sur la gestion durable des forêts tropicales naturelles. Plusieurs facteurs en sont la cause, notamment: des climats d'investissement peu propices créés par les pouvoirs publics locaux ou nationaux, comportant des lois trop restrictives, des prescriptions administratives trop bureaucratiques et un manque d'incitations; l'instabilité politique; des possibilités limitées de (micro-) crédit et d'assurance contre les risques; et le manque d'information économique et de liens entre les producteurs et les opportunités du marché.

Des tentatives ont été faites à de nombreux niveaux pour encourager plus d'investissement dans l'AFD. Au niveau international, par exemple, la Banque mondiale et ses partenaires ont organisé un forum sur l'investissement dans les forêts en octobre 2003 à Washington, DC ([www.profor.info](http://www.profor.info)). Cependant, il est encore urgent de promouvoir davantage les investissements du secteur privé au profit des industries forestières opérant dans les forêts tropicales naturelles des pays en développement.

C'est pourquoi l'OIBT et deux de ses partenaires, à savoir l'organisation non gouvernementale Forest Trends et la Commission forestière nationale mexicaine CONAFOR, ont convoqué le Forum international sur les investissements dans les forêts tropicales, les 26 et 27 avril 2006 à Cancun (Mexique). Y ont pris part les représentants des principales parties prenantes, dont ceux des gouvernements, des communautés locales, des grandes, petites et moyennes entreprises de l'industrie des bois tropicaux, des agences de conservation et des institutions financières, dans l'intention de cerner les principaux facteurs qui freinent l'investissement dans les forêts tropicales naturelles, de concevoir des stratégies pour surmonter ces contraintes, et de rechercher un consensus au sujet des secteurs prioritaires pour de futurs investissements. Une trentaine d'exposés environ ont été présentés par des représentants des parties prenantes, notamment l'International Finance Corporation, une compagnie d'assurance en matière de foresterie, un conseiller en investissement dans les forêts, un fournisseur de matériel forestier, des gouvernements et des groupes de la société civile. Les articles des pages 4 à 11 sont inspirés d'une sélection des exposés présentés et des principales discussions du Forum.

Le Forum a beaucoup contribué à faire mieux apprécier les opportunités et les contraintes des investissements dans des entreprises opérant dans les forêts tropicales naturelles, ainsi que les types d'informations et d'outils disponibles ou nécessaires



**Où se sont-ils procuré les fonds nécessaires?** Une scierie portable au Guyana.  
Photo: J. Mentore, Farfan & Mendes Ltd.

pour encourager une plus grande responsabilité d'investissement. Parmi les questions posées on peut retenir les suivantes:

- qui sont les investisseurs potentiels dans des entreprises opérant dans les forêts naturelles des tropiques?
- comment prennent-ils des décisions d'investissement, et de quel type d'information ont-ils besoin?
- quelles sont les caractéristiques des entreprises opérant dans les forêts tropicales naturelles qui attirent particulièrement les investisseurs?
- dans quelle mesure le climat économique général des pays influe-t-il sur l'attrait que présente l'investissement dans le secteur forestier, et en particulier dans les entreprises opérant dans les forêts tropicales naturelles?
- comment les gouvernements ou les sociétés peuvent-ils attirer davantage d'investissements dans les forêts tropicales naturelles et quelles mesures prennent-ils actuellement?
- comment une stratégie visant à promouvoir les investissements peut-elle améliorer l'investissement sur le plan national et international? et
- quels sont les autres mécanismes susceptibles de rendre plus attrayants les investissements dans les forêts naturelles tropicales?

Pour donner suite au forum mondial initial, l'OIBT et ses partenaires prévoient maintenant de tenir trois forums régionaux sur les investissements, un en Amérique latine et aux Caraïbes, un Afrique et un autre dans la région Asie-Pacifique. Les forums régionaux seront axés sur les contraintes et les opportunités particulières de chaque région et viseront à promouvoir un accroissement des investissements dans les entreprises basées dans les forêts tropicales naturelles des pays producteurs membres de l'OIBT.

*Des informations supplémentaires concernant ces forums régionaux seront affichées sur le site Web de l'OIBT dès que les lieux, dates et programmes de réunion auront été fixés. Tous les exposés présentés et les questions de fond débattues lors du Forum peuvent être consultés sur le site <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=1213>*

# Investir dans les industries des forêts tropicales naturelles

**Le faible niveau d'investissement dans les entreprises opérant dans les forêts tropicales naturelles limite considérablement la diffusion de l'aménagement forestier durable. Une amélioration est-elle possible?**

par Kerstin Canby

Forest Trends  
Washington, DC, Etats-Unis

LE SECTEUR DE LA FORESTERIE offre une excellente occasion de montrer comment il est possible d'harmoniser des intérêts essentiellement commerciaux (le marché) et des objectifs de développement et de conservation (le bien public). Au cours de la décennie passée, quelques entreprises du secteur des produits forestiers ont pris des initiatives novatrices dans l'évolution vers la foresterie durable, et leur nombre s'accroît. Les techniques d'exploitation à faible impact, la participation des communautés locales, la certification de la gestion forestière, les groupes d'acheteurs 'verts' et les programmes positifs des gouvernements en matière d'achats, sont tous désormais bien en évidence. La notion selon laquelle il est parfaitement raisonnable du point de vue économique dans le court et le long termes d'envisager la gestion des forêts à des fins multiples, tout en respectant des considérations écologiques, gagne du terrain.

Sans aucun doute, un des problèmes les plus épineux et les moins étudiés freinant l'expansion du secteur de la foresterie durable dans le monde entier vient du fait que l'industrie n'est pas suffisamment intégrée dans les marchés financiers et qu'elle n'a donc pas suffisamment accès aux capitaux privés traditionnels—particulièrement dans les pays en développement, où se trouvent la plupart des forêts tropicales naturelles qui restent dans le monde. De nos jours, la question des capitaux privés est particulièrement critique, étant donné l'écart qui se creuse rapidement entre leurs apports aux pays en développement et les financements du secteur public.

L'économie mondiale représente environ 55 trillions de dollars des Etats-Unis (US\$55.000.000.000.000) par an (produit mondial brut) et continue à se développer. Ne serait-ce qu'aux Etats-Unis, 2,16 mille milliards de dollars sont placés en titres dans des portefeuilles gérés par des professionnels selon une formule ou une autre d'investissement socialement responsable. Il est indispensable de canaliser le pouvoir financier des investissements privés si l'on veut maximiser la contribution du potentiel des forêts bien gérées à l'allègement de la pauvreté, à la protection des services environnementaux et à la croissance économique durable des pays en développement et en transition.

## L'importance de l'investissement intérieur

Lorsqu'ils examinent le besoin d'attirer des investissements en faveur du secteur forestier dans les pays en développement, de

nombreux organismes et gouvernements ont tendance à focaliser leur attention sur les grands investisseurs internationaux. Or, les marchés sont en majorité des marchés intérieurs: par exemple, jusqu'à 86% du bois récolté dans l'Amazonie brésilienne est consommé au Brésil, tandis que les exportations de grumes de l'Afrique du Centre et de l'Ouest ne représentent que 20% des 25 millions de m<sup>3</sup> récoltés par an. Bien que les pays développés consomment actuellement 70% environ du bois rond industriel, l'écart se rétrécit vu la croissance de la consommation dans les pays en développement: celle-ci a augmenté de 3,2% par an entre 1961 et 1997, alors que dans les pays développés, elle n'a progressé que de 0,6% par an (Victor & Ausubel 2000). Dans le secteur forestier, il serait logique qu'une grande partie des nouveaux investissements privés au plan mondial visent à bénéficier des gains financiers qu'offrent ces nouveaux marchés intérieurs dans les pays en développement, où se situe la majorité des forêts naturelles tropicales de la planète; cela concorderait avec les tendances mondiales illustrant que, si l'investissement direct étranger (FDI) garde son importance dans les pays en développement en tant que source de revenus en devises, de transfert des techniques et des technologies, la majeure partie de l'investissement privé reste néanmoins d'origine intérieure à travers tous les secteurs (Figure 1).

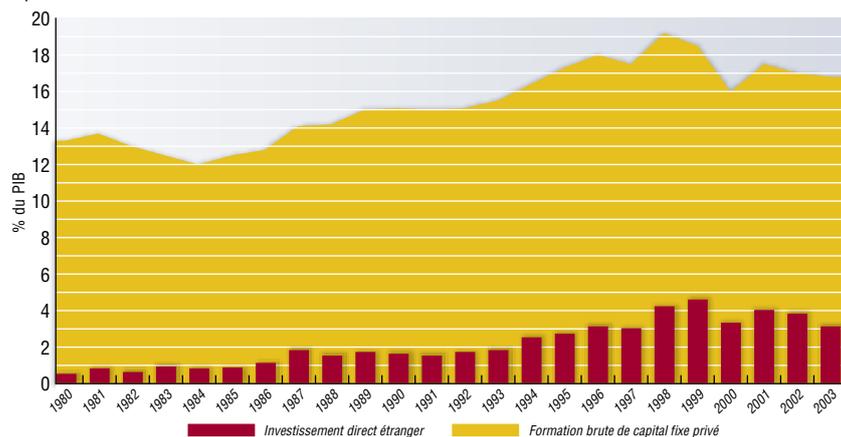
## La diversité de l'industrie et l'importance des petites et moyennes entreprises

En particulier dans les pays tropicaux producteurs de l'OIBT, l'industrie liée aux produits forestiers est extrêmement variée. Elle englobe une large gamme des produits, services, sociétés et entrepreneurs, particuliers travaillant à titre privé, petites et moyennes entreprises forestières (les PME—voir à la page 10 la définition pratique de celles-ci et une discussion générale les concernant), entreprises manufacturières locales et les multinationales. Le secteur primaire peut inclure des opérateurs de scie à chaîne ou de petites scieries, ainsi que de grandes sociétés, dont les ventes annuelles pourraient être supérieures au PIB de beaucoup de pays en développement. Ils sont tous en mesure potentiellement d'investir de façon profitable, de créer des emplois et de se développer—contribuant de ce fait à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Chaque type d'entreprise (ou option d'investissement) peut être touché d'une manière ou d'une autre par l'évolution des marchés internationaux et intérieurs, aussi bien que par des changements dans les politiques gouvernementales et les conditions générales des affaires et des investissements dans les pays mêmes.

Du fait que la majorité accablante des produits ligneux sont généralement vendus sur les marchés intérieurs, il s'ensuit que la plupart des opérations forestières (à l'exclusion de la pâte et du papier) sont celles de petites et moyennes entreprises. Globalement, les petites et moyennes entreprises représentent un des secteurs industriels qui se développent le plus rapidement dans le monde. Depuis 1995, les PME brésiliennes se sont développées au rythme de 2,8% et 4,7% respectivement par an—beaucoup plus rapidement que les plus grandes entreprises. Et cela, bien qu'elles accusent un taux d'échec de leur chiffre d'affaires plus élevé que celui de plus grandes compagnies, soit à hauteur de 39% dans la première année au Brésil (dans l'ensemble un pourcentage d'échecs plutôt moyen pour des petites et moyennes entreprises; May *et al.* 2003). L'exploitation forestière par les PME au Guyana apporte à la Commission

## Étranger contre intérieur

Figure 1: Formation brute de capital fixe privé/investissement direct étranger (% du PIB) sur le plan mondial



Source: Banque mondiale 2004

forestière du pays des recettes presque égales à celles que lui versent les grandes entreprises (Thomas *et al.* 2003). En Chine, plus de 90% de la valeur totale des produits ligneux est engendrée par les PME (Sun & Chen 2003). En raison de leur abondance, les PME emploient un grand nombre d'habitants des zones rurales: on a estimé à l'échelle mondiale que, dans les années 90, 17,4 millions de personnes (en équivalent de travail à temps plein) gagnaient leur vie dans le secteur structuré de la foresterie, des industries du bois, du meuble, de la pâte et du papier, mais que 30 millions étaient employées dans le secteur non structuré composé d'entreprises généralement très petites (Organisation internationale du travail 2001).

Si les PME sont potentiellement susceptibles d'apporter une contribution énorme à l'ensemble des objectifs de développement économique et de réduction de la pauvreté d'un pays, elles doivent cependant faire face également à bien plus de contraintes à la croissance que les plus grandes sociétés ou les multinationales. Les grandes sociétés et les entités internationales ont en commun plusieurs caractéristiques—disposant davantage de possibilités d'affaires et de capitaux, elles ont meilleur accès au capital et peuvent mieux absorber les coûts administratifs fixes, par exemple de permis et licences, les coûts de certification, voire les 'pots de vin'. Les opérations de petite envergure, cependant, sont entravées par:

- **Pisolement social:** possession et gestion locales, sans accès à une structure plus large de règles, compétences et conseil;
- **la vulnérabilité financière:** forte dépendance des ressources financières immédiates des propriétaires, habituellement sans réserves financières substantielles (voir la figure 2);
- **la marginalisation politique:** peu d'influence sur le marché (en raison de leur faible part de marché) et auprès de ceux qui régissent le marché; et
- **l'opportunisme:** déterminé par les besoins immédiats en l'absence de réserves ou d'économie d'échelle pour réaliser la durabilité à long terme (Thomas *et al.* 2003).

De nombreuses petites entreprises—en particulier à base communautaire—n'ont que récemment pu se faire enregistrer et passer du secteur non structuré à une constitution plus structurée. En tant que nouvelles entreprises, elles doivent rapidement acquérir de l'expérience et des ressources afin de se conformer aux règlements en vigueur—et aux critères de qualité exigés par le marché d'exportation. Les plus petites sont confrontées à des contraintes encore plus lourdes si elles veulent pénétrer le marché du bois certifié, à cause des coûts de la certification, de la difficulté à commercialiser de petits volumes de bois certifié, d'accéder aux acheteurs, et de questions relatives à la qualité du produit.

## **Fonds de roulement provisoires: le besoin oublié**

Une grande partie de l'attention prêtée aux besoins d'investissement dans la foresterie s'est concentrée sur l'acquisition d'importants capitaux, peu l'ayant été au financement à court terme nécessaire pour surmonter des problèmes temporaires de trésorerie. Dans l'idéal, les sociétés emploient les avoirs en caisse dont ils disposent sur leurs comptes bancaires pour couvrir les périodes pendant lesquelles leurs coûts excèdent provisoirement leurs recettes ou lorsque des déficits apparaissent en cas de retard dans la réception du produit de leurs ventes. Les entreprises accusant des déficits de trésorerie voient leurs problèmes de

## **Types d'investissements et d'investisseurs privés**

*Les marchés financiers développés englobent de nombreux types de prêteurs et d'investisseurs, dont les mécanismes de crédit, prise de participation et services financiers sont extrêmement variés. En revanche, dans les nouveaux marchés de pays tropicaux, un petit nombre seulement de types d'investisseurs et de prêteurs semblent convenir actuellement.*

**Les investisseurs industriels** investissent stratégiquement dans des opérations forestières afin d'utiliser le bois comme matière première pour leurs opérations manufacturières. Ils peuvent constituer des sociétés cotées en bourse lorsque celle-ci permet à des compagnies d'inclure des droits de concession en tant qu'actifs de garantie, leur donnant ainsi accès à de grands marchés financiers. Les opérations peuvent être caractérisées par un fort endettement<sup>1</sup> (voir ci-dessous), ce qui permet à la société de contrôler des actifs forestiers importants en ne risquant que très peu son propre capital.

**Les Fonds d'investissement** sont en général des actionnaires minoritaires en ce qui concerne les titres négociables (actions et obligations) des compagnies du secteur de la foresterie et des produits forestiers. Il négocie les actions du Fonds avec des investisseurs commerciaux et institutionnels, ce qui exclut leur participation directe dans les entreprises privées non cotées (telles que les intermédiaires et les opérations forestières non structurées).

**Les organisations gérant les investissements dans le secteur du bois (TIM)** sont des Fonds d'investissement qui gèrent avec soin les actifs des terres forestières au nom d'autres investisseurs, tels que les caisses de pensions et les investisseurs privés fortunés (voir l'article de la page 9).

**Les caisses de retraite** couvrent les futures pensions de retraite et cherchent donc des capitaux à long terme pour faire coïncider les entrées de capitaux et les obligations à long terme envers les retraités. Les caisses de retraite sont de bonnes options d'investissement dans les terres forestières, mais non dans les nouveaux marchés présentant des risques. Dans le cas de certaines, les directives leur interdisent de posséder des actions cotées en bourses étrangères.

Comme les caisses de retraite, **les fondations et les dotations** ont des horizons d'investissement à long terme ou perpétuels. Elles sont de caractère conservateur et cherchent à maintenir le pouvoir d'achat de leurs portefeuilles et à produire des revenus réguliers pour financer les subventions et les objectifs de mission d'une organisation caritative ou éducative.

**Les investisseurs privés de fonds propres** mettent à la disposition des entreprises des fonds et des capitaux d'emprunt, bénéficiant de la valorisation de leurs investissements. Ils peuvent acquérir une compagnie, la développer, la vendre ou la coter en bourse, récupérant le principal et dégageant des gains.

**Les spécialistes du capital-risque** mettent à disposition des fonds et des capitaux d'emprunt, en particulier dans le cas d'entreprises nouvellement créées ayant de bonnes perspectives de croissance et peu accès aux marchés financiers ordinaires. Il peut s'agir de commandités d'une entreprise d'aménagement forestier, d'actionnaires majoritaires, d'associés stratégestes d'une co-entreprise, d'investisseurs privés de fonds propres ou de Fonds de couverture. Comme les investisseurs privés de fonds propres, leur stratégie est habituellement de développer une entreprise, de la vendre ou de la coter en bourse et de bénéficier des gains de capital.

**Le marché des investissements socialement responsables (SRI)** représente, sur le seul marché financier des Etats-Unis, 2,16 trillions de dollars dont l'utilisation est soumise à une procédure de tri en vue de garantir que les objectifs sont socialement responsables (Forum de l'investissement social 2004). Dans la plupart des cas, les investisseurs SRI éliminent les compagnies qui violent les règles de bonne gouvernance, environnementales et sociales. En ce qui concerne les actifs liés à la foresterie, la certification est l'un des cribles utilisés.

**Les prêteurs:** les fonds sont destinés à fournir une base de crédit, mais la plupart des opérations ont surtout besoin d'obtenir des fonds de roulement et d'équipement à des conditions raisonnables.

**Les banques de financement de projets et commerciales** accordent des crédits, des lignes de crédit pour fonds de roulement et crédit-bail d'équipement. Les banques commerciales et autres fournissant des capitaux d'emprunt comptent sur le remboursement de leurs principal et intérêts à partir des revenus et de la marge brute d'autofinancement de l'entreprise; leurs analyses sont donc axées sur la marge brute d'autofinancement de l'entreprise afin de déterminer sa capacité de service de la dette et la probabilité du remboursement. Elles exigent des garanties et titres de nantissement en tant que sources secondaires de remboursement.

Les crédits renouvelables pour équipement servent à faire le joint en cas de déficits de marge brute d'autofinancement et délais des clients. En général, les lignes de crédit bancaire basé sur l'actif permettent jusqu' à 70% de la valeur des factures arriérées du client (sommés à recevoir) et 30% de la valeur des inventus.

Dans les pays tropicaux, les banques évitent souvent tous les acteurs de l'industrie forestière, sauf les plus grandes sociétés. Elles sont cependant parfois disposées à assouplir certaines de leurs exigences moyennant garanties. Les prêts locaux garantis par une banque sont les premières possibilités de financement commercial ouvertes aux entreprises forestières dans la plupart des pays en développement.

**Les sociétés de construction et de distribution de matériel:** en cas de crédit-bail, le client a le droit d'utiliser les actifs, mais le bailleur en reste le propriétaire. Dans beaucoup d'endroits, le crédit-bail d'équipement finance environ 85% de la valeur du matériel, la société y contribuant 15% en tant que sa participation au capital. Les baux d'équipement sont d'une valeur particulière pour les opérations forestières naissantes ou en expansion car ils permettent un accès au financement à moyen terme basé sur le capital (ce que les banques fournissent rarement dans les pays en développement).

<sup>1</sup>*Le levier est le ratio capitaux empruntés-fonds propres d'une entreprise. Le résultat obtenu en divisant l'endettement par les fonds propres est le pourcentage de l'entreprise qui est endetté (ou 'à levier'). Lorsque la dette représente une forte proportion des fonds propres, l'entreprise est alors exposée à des obligations fixes de service de la dette.*

liquidité se transformer en problèmes de solvabilité si elles ne sont pas en mesure de payer des dépenses ou d'enregistrer de nouvelles commandes en attendant d'encaisser le fruit de leur dernière vente. L'incapacité d'accepter des commandes nouvelles ou plus importantes qu'à l'ordinaire est une sérieuse contrainte à la capacité d'expansion d'une entreprise.

Dans les économies où les secteurs bancaires sont plus développés et plus concurrentiels, les banques commerciales sont employées pour faire le joint en cas de déficits de trésorerie ou pour exécuter une grosse commande qui, sinon, devrait être refusée à cause d'un manque de liquidités ou de fonds de roulement. Mais dans les secteurs financiers moins développés, les banques tendent à éviter les opérations de détail à risque et n'accordent pas en général de tels fonds de roulement aux producteurs—en particulier aux PME. Nombreuses sont les banques qui n'acceptent de débloquer des fonds que si l'entreprise possède des biens immobiliers ou toute autre garantie réelle; il est rare de trouver dans les pays en développement des banques prévoyant des lignes de crédit pour fonds de roulement basées sur les ventes et l'inventaire d'une entreprise. Beaucoup de petites entreprises peuvent avoir accès à des fonds en s'adressant à des prêteurs officiels mais, dans ce cas, les taux d'intérêt sont élevés.

*Nombreuses sont les banques qui n'acceptent de débloquer des fonds que si l'entreprise possède des biens immobiliers ou toute autre garantie réelle; il est rare de trouver dans les pays en développement des banques prévoyant des lignes de crédit pour fonds de roulement basées sur les ventes et l'inventaire d'une entreprise.*

### Qui sont les investisseurs internationaux et que recherchent-ils?

A l'aide d'analyses plus ou moins complexes, tous les investisseurs évaluent systématiquement la nature des perspectives d'investissement et les avantages et risques qu'ils perçoivent. Ils identifient les sources de la valeur d'un investissement et les facteurs qui représentent un risque pour la rentabilité et la valeur des actifs. Différents investisseurs mettent l'accent sur différents aspects de l'investissement, et leurs évaluations le reflètent. Les investisseurs directs tels que les groupes industriels et les entreprises de la pâte et du papier considèrent les forêts naturelles comme étant une source de matière première peu coûteuse. Ils ne recherchent pas forcément des bénéfices au niveau de la gestion des forêts mais ils cherchent à se procurer des fibres à bon marché, ce qui leur permet de réaliser des marges plus élevées en aval et de bas prix pour pouvoir maintenir leur marge

### Echelle des risques

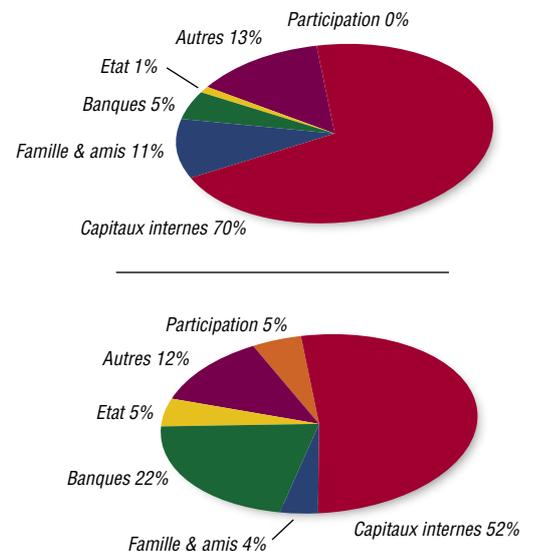
Nombre de pays producteurs de l'OIBT figurant dans chacun des quatre quartiles de deux indices du climat d'investissement mondial (2005)

POURCENTAGE TOUS PAYS	INDICATEURS PAYS-RISQUE d'EUROMONEY (NOTATIONS ORIGINALES)	INDICES DES PERCEPTIONS DE LA CORRUPTION DE LA TRANSPARENCY INTERNATIONAL (NOTATIONS AJUSTEES*)
Premier quartile	0	1 (Malaisie)
Deuxième quartile	14	12
Troisième quartile	9	9
Dernier quartile	10	10

\*Y manque la notation ajustée pour le Vanuatu  
Adaptation des Indicateurs pays-risque d'Euromoney (2005) et des Indices des perceptions de la corruption de Transparency International

### Prêteurs

Figure 2: Sources de financement: petites entreprises (en haut), grandes entreprises (en bas)



Source: Banque mondiale 2004

brute d'autofinancement. Les entreprises liées aux produits forestiers qui émettent des titres s'appuient sur une capitalisation substantielle, une bonne liquidité commerciale, un service de recherche sur les investissements, et une place de longue date sur le marché. Lorsqu'il s'agit d'investissements, la liquidité est un facteur important pour la plupart des investisseurs, en particulier lorsqu'il s'agit d'investissements cycliques. L'encadré décrit les principaux types d'investisseurs et leurs intérêts.

Les investisseurs professionnels procèdent en général systématiquement à l'examen d'un grand nombre de perspectives avant de restreindre progressivement le choix des affaires répondant aux conditions requises ('flux d'affaires'). Ils pèsent le risque par rapport à la rentabilité probable: dans cette terminologie, le risque est simplement l'inverse de la rentabilité et, par conséquent, le ratio risque/rentabilité peut être considéré comme l'opportunité par rapport à la contrainte. Les premiers tris sont rapides et peu coûteux, mais le criblage devient progressivement plus détaillé et coûteux à mesure que d'autres 'idées' émergent du flux d'affaires. On élimine souvent l'investissement dans la foresterie tropicale dans les pays en développement lors du premier tri, simplement parce que les perspectives concernent des pays ayant des contextes d'investissement peu favorables (problèmes de gouvernance, instabilité politique, etc.).

Les facteurs qui influent sur l'investissement peuvent être décomposés en trois niveaux différents de risque/rentabilité.

- 1) Facteurs relatifs au climat d'investissement du pays ('risque-pays' ou 'climat général des affaires'): ici, les investisseurs étudient l'ensemble des facteurs économiques, juridiques, réglementaires, politiques et sociaux susceptibles d'avoir des incidences sur un investissement. La figure 3 montre les principaux facteurs se répercutant sur l'ensemble des investissements privés—dont l'incertitude politique et l'instabilité macro-économique sont généralement les plus importants.

Dans de nombreux pays de forêts tropicales, les avantages de coûts inférieurs de la main-d'oeuvre et des matières premières se sont heurtés à des facteurs liés à un climat d'investissement généralement peu favorable au niveau du pays: coûts supplémentaires d'infrastructure et de télécommunications peu développées, coût élevé de l'argent, pannes d'électricité, dessous de table et autres inefficacités. Les enquêtes sur le climat de l'investissement menées par la Banque mondiale et d'autres enquêtes d'experts ont tenté de quantifier les effets des échecs de gouvernance nationale sur les bilans économiques des entreprises. Les enquêtes sur les entreprises cambodgiennes dans tous les secteurs, par exemple, font ressortir que 18,9% des ventes annuelles non réalisées sont imputables à trois sous-indicateurs seulement: le pourcentage des ventes non réalisées pour cause de corruption, de criminalité et de pannes d'électricité. Pour ces mêmes indicateurs, les enquêtes brésiliennes indiquent des pertes allant jusqu'à 6,6% des ventes et, en Equateur, à 14,4%. Dans les enquêtes d'experts, il est signalé que le nombre de jours requis pour exécuter un contrat au Brésil était de 566 en 2004. Au Guatemala et en République démocratique du Congo, ces chiffres atteignaient 1459 et 909 jours respectivement. Par comparaison, la moyenne dans les pays à revenu élevé est de 280,2 jours, et de 388,3 jours au plan mondial.

Les investisseurs internationaux sont susceptibles de consulter plusieurs des nombreuses analyses d'indicateurs des climats d'investissement publiées par des organisations internationales, des organismes de recherche spécialisés, ou des publications du secteur industriel, telles que les études d'*Euromoney* attribuant des scores de risque aux pays, ainsi que les services d'enquêtes risque-pays de l'*Economist Intelligence Unit*. Ces indices prennent tous en considération des critères comme la gouvernance et la stabilité de la monnaie, la présence d'infrastructures, les niveaux de corruption, la criminalité, l'application de la loi et l'adéquation des systèmes juridiques, en tant que principaux déterminants du contexte des investissements dans un pays particulier. Nombreux sont les pays producteurs de l'OIBT qui n'obtiennent pas un total de scores adéquat (voir le tableau).

2) **Facteurs relatifs à l'industrie forestière ('risque-industrie')**: ces facteurs comprennent la viabilité commerciale et le comportement d'une industrie, la situation de l'offre et de la demande, le niveau de maturité et de croissance de l'industrie,

le degré de concurrence, les changements technologiques et d'autres facteurs susceptibles de se répercuter sur les ventes et les marges des transactions de l'industrie. Ils peuvent se décomposer en risques de l'industrie à l'échelle mondiale et risques de l'industrie à l'échelle du pays. La structure de l'industrie dans un pays, plutôt que le type d'arbres ou de produits, détermine souvent si un portefeuille forestier se développera. Les facteurs principaux incluent une structure claire de la propriété (probablement privée), un lien étroit entre la gestion des forêts et la pénétration du marché, la responsabilité légale nette des effets que peuvent avoir les stratégies d'aménagement forestier (dommages à l'environnement et impact sur les communautés locales), et une évaluation réaliste du capital forestier des entreprises concernées. Il est important de comprendre le rôle que jouent les pouvoirs fédéraux, provinciaux et nationaux dans les plans de développement économique régional ainsi que les perspectives des éventuels changements et mises à jour des réglementations concernant les restrictions d'importation ou d'exportation.

*La Chine et l'Inde donnent des exemples frappants des améliorations apportées au contexte national des investissements, lesquelles ont conduit à une croissance économique considérable et stimulé la réduction de la pauvreté.*

3) **Facteurs relatifs aux entreprises (et à leur niveau; risque-entreprise)**: l'évaluation ici porte sur différents aspects, à savoir qualité des actifs, stratégie en matière de concurrence, produits, prévisions de croissance, production, commercialisation, gestion, performance opérationnelle et financière et capacités de financement d'une perspective d'investissement. Un des principaux éléments de réussite des investissements de capital à risque réside dans la capacité des entrepreneurs de gérer leurs entreprises avec succès (Moles 2003). Pour attirer l'attention des investisseurs traditionnels, les éventuelles entreprises doivent justifier d'un passé de succès dans leurs opérations, au moins dans les principaux domaines des opérations et des ventes. La bonne gestion est chose rare.

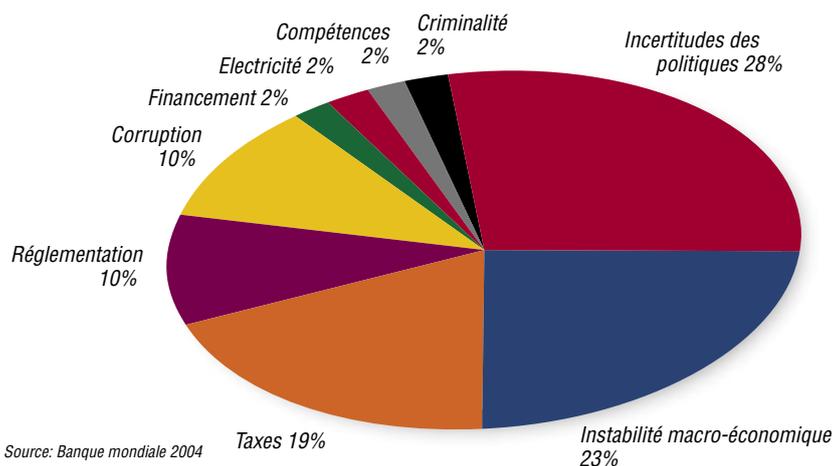
## Conclusion

Les gouvernements ont un rôle important à jouer en créant un climat dans lequel les entreprises et les entrepreneurs de tous types qui interviennent dans le domaine des produits forestiers—des micro-entreprises, aux sociétés manufacturières locales et aux multinationales—ont des possibilités d'investir de

façon productive, de créer des emplois et de se développer, contribuant de ce fait à la croissance et à la réduction de la pauvreté. S'il est impossible aux gouvernements de modifier la géographie ou la base de ressources naturelles d'un pays, ils ont cependant beaucoup d'influence sur d'importants facteurs tels que la sécurité des droits de propriété, les régimes de réglementation et de fiscalité (à l'intérieur du pays comme aux frontières), la mise en place d'infrastructures, le

## Soucis financiers

Figure 3: Principales inquiétudes conditionnant l'investissement privé dans le monde entier



Source: Banque mondiale 2004

fonctionnement des marchés des finances et du travail, ainsi que sur des questions plus larges de gouvernance telles que la corruption. Les gouvernements sont de plus en plus conscients du fait que leurs politiques et leur comportement jouent un rôle critique dans l'établissement du climat de l'investissement de leurs pays. La Chine et l'Inde donnent des exemples frappants des améliorations apportées au contexte national des investissements, lesquelles ont conduit à une croissance économique considérable et stimulé la réduction de la pauvreté.

Les gouvernements, l'industrie et d'autres membres de la communauté internationale peuvent, de plusieurs manières, encourager l'investissement dans les entreprises liées aux forêts tropicales naturelles, comme décrit ci-dessous.

**Plus d'attention doit être prêtée à soutenir la croissance de petites et moyennes entreprises:** les agences de développement telles que la Banque mondiale et la Société financière internationale devraient créer des mécanismes pour traiter les obstacles au développement des PME.

*Plusieurs institutions d'investissement reconnaissent maintenant l'importance d'une vérification indépendante pour s'assurer que les produits forestiers des pays en développement maintiennent leur crédibilité sur les marchés sensibilisés aux questions touchant l'environnement, particulièrement dans certaines parties de l'Europe.*

**Rien ne peut remplacer une bonne gouvernance:** les gouvernements doivent trouver un équilibre entre les mesures visant non seulement à encourager l'investissement privé et d'autres intérêts plus larges de la société, comme la fixation d'une assiette de l'impôt adéquate pour les programmes de financement du gouvernement (qui apporte aux entreprises des avantages positifs sous forme de développement d'infrastructures ou de programmes éducatifs produisant une main-d'oeuvre qualifiée), mais aussi à sauvegarder les droits environnementaux et sociaux. Les sociétés internationales peuvent travailler de manière plus anticipative avec les gouvernements pour les sensibiliser aux impacts négatifs d'une gouvernance inadéquate. Les détaillants et les institutions financières privées pourraient exiger que les produits bois soient d'origine durable ou légale, aidant ainsi les gouvernements à éliminer le problème de l'exploitation forestière illégale qui compromet les profits des opérations légales.

**Il faut une main-d'oeuvre compétente et des marchés du travail:** un surcroît de fonds et une technologie moderne n'amélioreront pas une entreprise mal gérée, dont la qualité des produits laisse à désirer, qui ne dispose pas de bonnes filières de vente et qui n'entretient pas de bonnes relations avec les acheteurs. Les gouvernements peuvent encourager la formation d'une main-d'oeuvre compétente par des programmes d'instruction fondamentale et des interventions sur le marché du travail ayant pour effet de promouvoir l'acquisition de meilleures compétences et d'aider les ouvriers à s'adapter aux changements.

**Les mécanismes de garantie de l'investissement et des risques qui sont efficaces dans les pays développés doivent être adaptés au contexte des forêts tropicales naturelles:** bon nombre des mécanismes d'investissement appliqués dans les pays développés de nos jours ne sont tout simplement pas applicables dans l'industrie dépendant de la forêt tropicale naturelle à cause du risque que présentent les pays à long terme. Il y aurait lieu de soutenir les investisseurs privés responsables par le biais de

programmes de garantie. La Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) et le Groupe de la Banque mondiale pourraient constituer des Fonds reconnaissant le rôle de l'investissement privé responsable dans le développement économique et social de leurs pays clients et aider ainsi à réduire les primes d'assurance dans le cas des opérations forestières durables.

**Stimuler la demande des produits fabriqués en bois issus d'une production responsable:** dans le monde de l'entreprise, les méthodes de gestion durable doivent satisfaire à des critères fondamentaux visant à réduire le risque, améliorer les marges et stimuler la croissance. Plusieurs institutions d'investissement reconnaissent maintenant l'importance d'une vérification indépendante pour s'assurer que les produits forestiers des pays en développement maintiennent leur crédibilité sur les marchés sensibilisés aux questions touchant l'environnement, particulièrement dans certaines parties de l'Europe. L'objectif est de stimuler la demande des produits fabriqués en bois originaires d'une production responsable, d'améliorer la gestion et la production des partenaires intéressés, et de promouvoir les opportunités de financement et d'investissement à l'intérieur de la filière d'approvisionnement.

## Références

Banque mondiale 2004. *Rapport sur le développement dans le monde 2005: un meilleur climat de l'investissement pour tous*. Washington, DC, Banque mondiale.

May, P., da Vinha, V. & Macqueen, D. 2003. *Small and medium forest enterprise in Brazil*. Grupo de Economia do Meio Ambiente e Desenvolvimento Sustentável, Rio de Janeiro, Brésil et Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, Royaume-Uni.

Moles, P. 2003. *Venture capital as a financing tool for conservation: finance: lessons learned*. Exposé présenté au Ve Congrès mondial sur les parcs: Sustainable Finance Stream, septembre 2003, Durban, Afrique du Sud.

Organisation internationale du travail 2001. *La dimension sociale et les répercussions sur la main-d'oeuvre de l'évolution des industries de la foresterie et du bois*. Organisation internationale du travail, Genève, Suisse.

Sun, Changjin & Xiaoqian Chen. 2003. *Small and medium forestry enterprises in China: an initial review of sustainability and livelihood issues*. Research Center of Ecological and Environmental Economics, Beijing, Chine et Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, Royaume-Uni.

Thomas, R., Macqueen, D., Hawker, Y. & DeMendonca, T. 2003. *Small and medium forest enterprise in Guyana*. Guyana Forestry Commission, Georgetown, Guyana et Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, Royaume-Uni.

Victor, D. & Ausubel, J. 2000. *Restoring the forests*. *Foreign Affairs* 79:6, novembre/décembre 2000.

*Cet article est adapté d'un exposé préparé sous le même titre par Kerstin Canby et Cary Radiez pour le Forum de l'OIBT sur les investissements dans les forêts tropicales naturelles, tenu à Cancun (Mexique) les 26 et 27 avril 2006. Cet exposé peut être téléchargé du site <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pagelid=223&id=1213>*

## Comment attirer des investisseurs institutionnels?

**Les caisses de retraite, les fonds de dotations et les fondations disposent de trillions de dollars à investir. Comment les convaincre de canaliser ces investissements vers les forêts tropicales?**

par Peter Vind Larsen

**Chef du service d'analyse et développement de l'investissement**

International Woodland Company (IWC) A/S\*

Amalievej 20

Frederiksberg 1875 C

Danemark

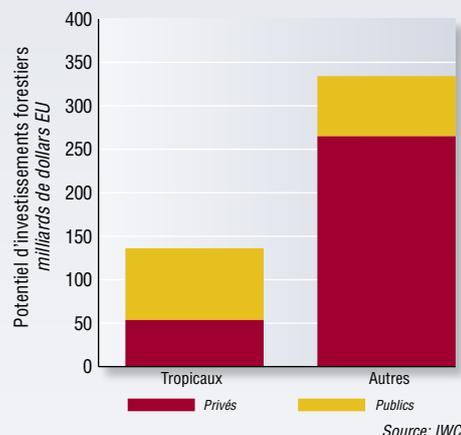
www.iwc.dk

Les investisseurs institutionnels tels que les caisses de retraite, les fonds de dotations, les fondations et autres sont caractérisés par:

- des capitaux se montant à des trillions de dollars;
- leur intérêt à investir à long terme (sur 10, 15 années, voire plus);
- leurs espérances d'obtenir des rendements réalistes par rapport aux risques;
- l'importance croissante qu'ils attribuent au rendement d'un triple bilan (économique, environnemental et social); et
- l'attention qu'ils prêtent au total des rendements économiques (trésorerie et valorisation du capital).

### Potentiel inexploité

**Figure 1:** L'analyse de l'IWC fait ressortir un important potentiel d'investissement dans les forêts tropicales



Les investissements forestiers des investisseurs institutionnels ont jusqu'ici été presque exclusivement destinés au secteur des forêts non tropicales. Néanmoins, le secteur tropical offre des opportunités d'investissement non négligeables qui n'ont pas encore été exploitées jusqu'à présent (Figure 1). Les forêts plantées sont en général plus susceptibles que l'aménagement des forêts naturelles d'attirer d'importants investissements institutionnels. Ce qui est dû principalement à la très bonne performance des investissements passés dans les forêts plantées, tandis que les conditions d'investissement dans des forêts tropicales naturelles sont moins connues et moins bien comprises.

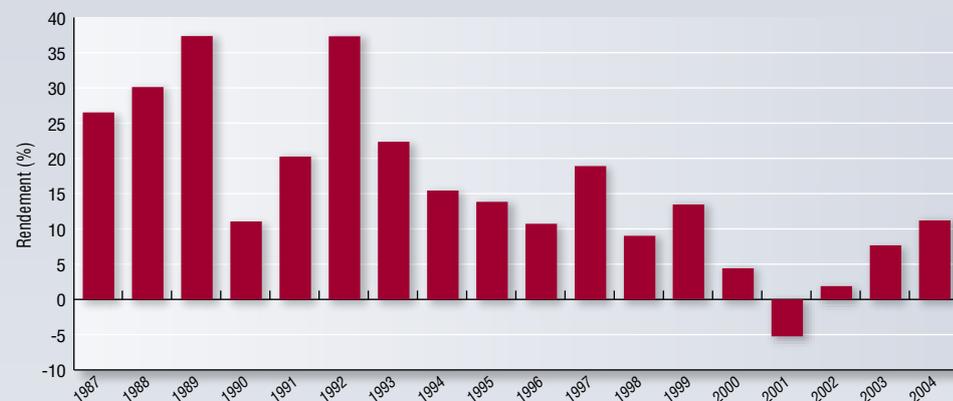
### Investissements forestiers à la portée des investisseurs institutionnels

Les investissements concernant des terres forestières sont intéressants pour les investisseurs institutionnels pour plusieurs raisons:

- le ratio rendement/risque est élevé;
- ils ajoutent à la diversité des grands portefeuilles;
- le risque est relativement maîtrisable;
- les risques de changements brusques du marché sont relativement faibles; et

### Résultats positifs

**Figure 2:** Rendement des capitaux investis dans les forêts aux Etats-Unis, 1987-2004



- les rendements ont été en grande partie positifs sur une longue période (voir par exemple la figure 2).

### Contraintes des investissements dans la forêt tropicale

Les contraintes de l'investissement dans des forêts tropicales énumérées ci-dessous peuvent être soit réelles soit perçues mais, même si elles ne sont que perçues, elles constituent un obstacle à l'apport de capitaux:

- l'idée que l'on se fait de la foresterie à des fins commerciales dans les tropiques—les médias en général et le public associent souvent la foresterie tropicale à la destruction des forêts, au déplacement des populations autochtones, à l'extinction de la faune, etc.;
- le faible potentiel de rendement—en ce qui concerne particulièrement l'aménagement durable des forêts naturelles;
- le manque de capacités de gestion;
- l'échelle des opérations—l'industrie est souvent fragmentée;
- de façon générale, les risques inhérents au pays sont élevés (régime de la propriété, impôts, marchés, instabilité politique, etc.);
- l'absence d'une stratégie de sortie—les investisseurs ont besoin de savoir par quels moyens ils pourront sortir les fonds produits par un investissement à terme et dans quelles conditions.

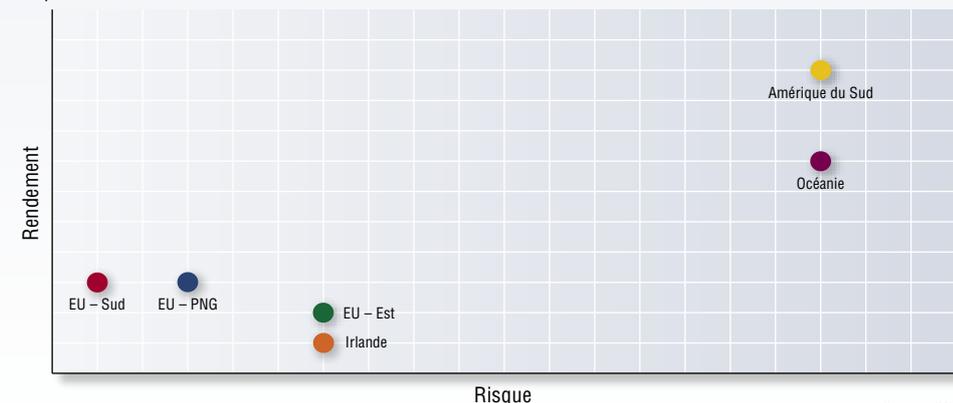
### Comment maîtriser le risque?

La gestion du risque est essentielle au succès de l'investissement dans les forêts tropicales. Les investisseurs doivent avoir la certitude que:

- tous les aspects du triple bilan ont scrupuleusement fait l'objet d'une vérification préalable;
- la performance financière de l'investissement a toute possibilité d'être saine;

### Comparaison

**Figure 3:** Les risques et les rendements des investissements en forêt tropicale permettent-ils de bien diversifier un portefeuille?



- la maîtrise du risque réside dans un 'attachement à réaliser un investissement durable et responsable';
- l'investissement favorise la diversification aux niveaux des finances et du portefeuille;
- les partenariats nécessaires entre gestionnaires, gouvernements, banques de développement et organisations non gouvernementales sont en place; et
- une stratégie de sortie a été définie.

### Portefeuille adapté aux forêts tropicales

Les investisseurs institutionnels cherchent à équilibrer leurs portefeuilles par une diversité de placements offrant des rendements intéressants par rapport au risque. Une des questions essentielles à élucider est celle de savoir où se situent les forêts tropicales dans ce cadre par rapport à d'autres options d'investissement (Figure 3).

### Conclusions

Les investissements forestiers attirent chaque année davantage l'intérêt des investisseurs institutionnels mais, jusqu'à présent, ces investissements sont consacrés presque exclusivement au domaine non tropical. Or, les tropiques renferment une aussi grande partie des forêts de la planète, les investisseurs institutionnels devraient leur prêter une attention considérable:

- si elles offrent un portefeuille de placements intéressants du point de vue du ratio risque/rendement; et
- si les risques et les incertitudes les concernant peuvent être maîtrisés.

Cet article résume une communication présentée au Forum de l'OIBT sur les investissements dans les forêts tropicales naturelles, tenu à Cancun (Mexique) les 26 et 27 avril 2006. L'exposé peut être téléchargé intégralement du site [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)

L'International Woodland Company fournit des services liés à l'investissement forestier dans le monde entier. Les clients de l'IWC ont consenti une allocation stratégique d'investissements dans les forêts se chiffrant au total à 2 milliards de dollars des Etats-Unis.

# Les petites et moyennes entreprises forestières

**Représentent-elles le meilleur moyen de réduire la pauvreté et de pérenniser les forêts?**

par James Mayers

Institut international pour l'environnement et le développement

Londres, Royaume-Uni  
james.mayers@iied.org

**L**ES PETITES et moyennes entreprises forestières (PMEF) sont peu connues et difficiles à définir. Il en existe de toutes sortes et les démarcations entre PME, micro-entreprises et entreprises à grande échelle diffèrent d'un endroit à l'autre. Il est donc pratique de définir une PMEF comme étant une opération commerciale visant à réaliser un bénéfice par une activité liée à la forêt, qui emploie 10 à 100 personnes à temps plein, ou dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre dix mille et 30 millions de dollars des Etats-Unis, ou dont la consommation annuelle de bois rond atteint 3.000 à 20.000 mètres cubes.

## Pourquoi les PMEF sont-elles importantes?

Dans les tropiques, la plupart des produits forestiers sont produits et consommés localement. S'agissant des produits qui sont vendus, c'est le marché intérieur qui prédomine. On estime en général que près de 85% du bois des forêts tropicales est utilisé comme bois de feu, que 10% environ du bois d'oeuvre est utilisé localement et qu'environ 5% est exporté. Tandis que ce sont en général les entreprises à grande échelle qui exportent le bois, le marché intérieur est dominé par les PMEF.

Les informations fiables sur les PMEF sont rares. Mais il est possible de faire quelques extrapolations approximatives à partir de l'information disponible:

- dans beaucoup de pays, environ 80 à 90% des entreprises forestières sont des PMEF;
- dans beaucoup de pays, les PMEF représentent plus de 50% de tous les emplois dans le secteur forestier;
- plus de 20 millions d'employés travaillent pour les PMEF à travers le monde; et
- les PMEF du monde entier produisent une plus-value brute supérieure à 130 milliards de dollars par an (à comparer au total de la valeur globale des importations de produits à base de bois qui se situe à environ 141 milliards de dollars par an—attribuables pour la plupart aux grandes entreprises; il se peut que 140 millions d'autres employés travaillent pour des micro-entreprises forestières marginales, surtout dans les pays en développement).

## Pourquoi PMEF ont-elles été ainsi négligées?

Les PMEF sont de nature diverse, officieuse, insaisissable et risquée. Elles posent des problèmes aux décideurs pour plusieurs raisons:

- la complexité de l'établissement de rapports avec la diversité des PMEF présentes en de multiples endroits;



**Entreprise locale:** un camion de grumes au point de déchargement dans un village du Mozambique.  
Photo: D. Macqueen

- la diversité de constitution des PMEF, ce qui réduit la probabilité de mettre en place des programmes communs;
- la modeste envergure de chaque entreprise individuelle, ce qui réduit l'impact des activités de chacune d'elles;
- l'instabilité des économies au sein desquelles elles opèrent, d'où leur besoin de pouvoir s'adapter, se déplacer et tirer parti d'opportunités;
- l'insuffisance de leurs ressources pour répondre aux exigences de la bureaucratie et leur manque de pouvoir pour contourner le système; et
- les risques propres aux opérations des PMEF. Elles opèrent souvent officieusement; leurs accès ou droits aux ressources ne sont pas assurés, leurs capacités en matière de gestion et de technologie sont insuffisantes, et elles ne disposent que de peu de possibilités de donner des garanties.

Les PMEF n'entretiennent souvent que des rapports ténus avec les investisseurs externes et manquent de capital pour se prémunir elles-mêmes contre des risques. On estime que les PMEF sont financées à 80% environ par les propriétaires eux-mêmes, leurs amis et leurs familles. Les propriétaires des PMEF sont donc ceux qui investissent le plus dans la foresterie.

## Quels sont les impacts environnementaux et sociaux des PMEF?

- Les conditions dans lesquelles les PMEF opèrent—absence de formalité, insécurité sur la place, investissement insuffisant, faible rentabilité—risquent d'émousser leur désir de se soucier des questions environnementales. Parfois cependant, le sentiment d'une responsabilité au niveau local peut améliorer la qualité de l'environnement: par exemple dans des paysages de "patchwork" basés sur la production de petits propriétaires.
- La plupart des avantages sociaux sont réalisés là où co-existent les grandes entreprises et les PMEF et où la part des ces dernières sur le marché du travail augmente à mesure que des améliorations sont apportées en matière de technologie

et de normes, grâce aux liens qui existent entre les PMEUF et les entreprises de plus grande échelle.

- Moins d'avantages sociaux sont réalisés lorsqu'il y a 'diversification de dernier recours'—c'est-à-dire lorsque des économiquement faibles ayant peu d'autres choix ont pour seuls refuges des activités ne nécessitant pas d'aptitude particulière et la migration saisonnière de main-d'oeuvre.
- Les PMEUF peuvent fort bien évoluer en entreprises de grande envergure, ou bien elles peuvent être remplacées par de grandes sociétés qui se procurent des produits ailleurs et rapatrient les bénéficiaires.

## Les PMEUF sont-elles une bonne chose?

De façon générale, les PMEUF jouent un rôle positif, et elles restent sur place.

- De toute évidence, les PMEUF produisent habituellement des avantages nets: elles jouent un rôle clé qui répond aux besoins essentiels, souvent à temps partiel, parallèlement à d'autres activités. Elles apportent l'aisance aux populations locales, permettent la créativité locale et préservent l'identité culturelle (mais il existe également des exemples de PMEUF qui ont des retombées catastrophiques du point de vue social).
- Davantage que les grandes entreprises, les PMEUF sont capables de comprendre les contextes politiques locaux, d'établir des liens avec la société civile locale et de s'engager à opérer dans un secteur particulier.
- Il est nécessaire de tirer parti des forces des PMEUF et de remédier à leurs faiblesses, plutôt que de s'en désintéresser.

## Quelles sont les perspectives d'investissements plus importants dans les PMEUF?

- Là où les impôts sont élevés, les règlements nombreux et injustement appliqués et les revenus encaissés par des particuliers, les PMEUF ont tout intérêt à rester en marge de l'économie formelle ou à s'en dissocier.
- La corruption et l'illégalité vont de pair dans beaucoup de zones de forêt frontalières où les PMEUF prédominent.
- Les PMEUF sont souvent théoriquement soumises à de multiples autorités des pouvoirs publics—qui n'ont parfois aucun rapport étroit entre elles, changent fréquemment, et font peu de cas des PMEUF.
- Les arrangements de décentralisation et de cogestion sont très prometteurs.
- Les soucis du consommateur à l'égard d'un commerce équitable sont potentiellement susceptibles de soutenir ce que les PMEUF ont de mieux à offrir.
- Là où des PMEUF se regroupent ou s'associent, elles peuvent jouer un plus grand rôle pour attirer des investissements, articuler leurs besoins et influencer sur les politiques.

## Recommandations

- **Encourager les associations d'entreprises et soutenir leurs besoins particuliers:** les associations peuvent influencer sur les politiques des pouvoirs publics, réduire les coûts de transaction et investir dans des stratégies adaptatives. Un appui ciblé peut apporter d'importantes récompenses.
- **Simplifier, stabiliser les lois et les imposer équitablement:** dans certains cas, l'attribution d'un titre de propriété formel peut aider. Dans d'autres, la participation démocratique de groupes marginalisés à la prise de décisions concernant des terres communes est critique. Les politiques qui encouragent un secteur de PMEUF compétitif, tout en permettant une mobilité verticale, sont préférables à celles qui se bornent à les protéger.
- **Soutenir les subventions judicieuses, et supprimer les subventions injustifiables et les obstacles aux échanges:** ces mesures peuvent constituer



**Point de vente:** vendeuses de pommes cannelles au bord d'une route en Inde. Photo: Andhra Pradesh Forest Department

des dispositions supplémentaires essentielles s'il y a de bonnes raisons de s'opposer au cumul des pouvoirs de quelques-uns.

- **Développer les associations coopératives d'épargne et de crédit et améliorer l'évaluation des risques:** les associations coopératives d'épargne et de crédit peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant aux différents propriétaires de PMEUF la rentabilité du capital dont ils disposent. Les prêts groupés avec mutualisation des responsabilités sont très prometteurs, et la certification groupée peut également aider à ouvrir des lignes de crédit. Pour que les banques puissent servir plus efficacement les PMEUF, les évaluations des risques doivent tenir compte des cadres temporels et des contraintes des opérations forestières.
- **Renforcer les capacités en matière de gestion, d'affaires avec des acteurs plus importants, et de négociations financières:** il peut être essentiel également, en tant que moyens pour obtenir des ressources d'investissement, de renforcer les capacités de gérer des types appropriés d'affaires avec de plus grandes entreprises. Dans certains pays on voit apparaître des organismes de courtage qui mettent les PMEUF en rapport avec des initiatives d'action, des sources d'investissement et des agences de soutien aux entreprises. Dans ce cas, il y a lieu de mettre au point des approches valables et de les faire adopter plus largement.

## Conclusion

Si nous acceptons que la foresterie peut et doit contribuer davantage au développement durable et à la réduction de la pauvreté, nous devons alors faire mieux que chercher des réponses uniquement au niveau des grandes entreprises ou des micro-entreprises. Il nous faut plutôt étudier les types d'entreprises qui existent en réalité et qui constituent la majorité du secteur forestier—les PMEUF. Nous avons besoin de nouveaux mécanismes de financement pour renforcer les investissements des propriétaires des PMEUF conscients de leurs responsabilités. La meilleure chance de succès réside dans le renforcement des associations de PMEUF.

*Ce texte résume l'exposé présenté par l'auteur au Forum international sur les investissements dans les forêts tropicales, tenu à Cancun (Mexique) les 26 et 27 avril 2006. Il s'inspire également d'un article de Macqueen, D. et Mayers, J. 2006 (à paraître), intitulé Forestry's messy middle: a review of sustainability issues for small and medium forest enterprise. Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, Royaume-Uni.*

**Il est essentiel de prêter attention aux marchés et aux politiques des gouvernements pour promouvoir l'aménagement forestier durable dans les forêts tropicales du pays**

par Markku Simula,  
Gilberto Siqueira,  
Victor Sosa Cedillo  
et  
Timothy Synnott

Membres d'une mission de diagnostic envoyée par l'OIBT au Mexique en mai 2005

**E**N OCTOBRE 2004, le gouvernement mexicain a invité l'OIBT à organiser une mission technique au Mexique pour déterminer les facteurs qui entravent ou limitent le progrès vers l'Objectif 2000 de l'OIBT et l'aménagement forestier durable (AFD) dans les forêts tropicales du pays, et à recommander des mesures susceptibles de venir à bout de ces contraintes. La mission a eu lieu en mai 2005; le présent article récapitule ses résultats.

## Rappel des faits

Le Mexique est un pays à revenu intermédiaire dont le revenu par habitant dépasse légèrement 5 000 dollars des

Etats-Unis, un des plus élevés en Amérique latine. On y constate cependant des différences considérables et croissantes entre les riches et les pauvres, le nord et le sud, et les secteurs urbains et ruraux du pays. Les moyens de subsistance d'environ 45 millions de Mexicains seraient inférieurs à 2 dollars par jour

## Forêts tropicales

Le Mexique possède 26,4 millions d'hectares environ de forêts tropicales, qui sont situées dans les zones côtières du Golfe du Mexique et sur la côte du Pacifique, l'isthme de Tehuantepec, la péninsule de Yucatán et le long de la frontière avec le Guatemala. Ce sont principalement des forêts naturelles basses à moyennes, avec une zone relativement petite de futaie (>30 m de hauteur). Les Etats où se trouve la majorité des ressources de forêt tropicale sont ceux de Campeche, Chiapas, Oaxaca, Quintana Roo, Veracruz et Yucatán, ainsi que la zone de Tabasco où était principalement centrée l'étude de diagnostic.

## Jouissance des terres forestières

Près de 80% des zones boisées et des forêts ombrophiles et autres du pays sont sous des régimes de propriété de caractère social (*ejidos* et autres communautés), comportant environ 8.500 centres agricoles dont la population se monte à environ 12 millions d'habitants. Peu de pays présentent un taux plus élevé de propriété terrienne communale, et le Mexique est reconnu comme étant le pays du monde où la foresterie communautaire est la plus répandue.

## Gestion des forêts tropicales

La gestion proprement dite aux fins de la production de bois dans les forêts tropicales du sud-est mexicain a débuté dans les années 50, lorsqu'un plan de gestion forestière à grande échelle a été élaboré pour une entreprise paraétatique à Quintana Roo. Dans les années 60 et 70, des concessions ont été accordées à des entreprises privées. Cependant, toutes les concessions ont été annulées dans les années 80, et c'est alors qu'a commencé le processus visant à transférer les responsabilités des activités de



**Utilisation productive:** cultivateurs ejidos dans le nouveau verger qu'ils ont planté en lisière de la forêt naturelle. Photo: Commission forestière du Mexique

gestion forestière aux *ejidos* et à d'autres communautés. La loi en vigueur stipule que tous les permis de récolte devraient être attribués aux propriétaires de forêts, qui, dans le cas des forêts tropicales, sont presque exclusivement des *ejidos* et autres communautés.

## Production de bois

En 2002, la production du bois rond tropical s'est chiffrée à 278.000 m<sup>3</sup>. Ce total comprenait 8,6% d'espèces ligneuses de haute valeur comme l'acajou (*Swietenia macrophylla*) et le cèdre (*Cedrela odorata*), le reste étant des espèces secondaires. Les espèces de valeur sont pour la plupart transformées en sciages, et moins de 10% sont utilisées à d'autres fins. Les espèces secondaires sont utilisées en sciages (44%), bois de feu et charbon de bois (30%), pieux et poteaux (7%), traverses de chemin de fer (8%), placages et contreplaqués (2%).

## Plantations commerciales

Il existe peu d'informations fiables sur l'ampleur des plantations forestières de caractère commercial; elle pourrait être de 100.000 hectares à peine. Leur expansion potentielle dans la zone tropicale pourrait être considérable—peut-être jusqu'à 5 millions d'hectares. Toutefois, plusieurs facteurs font obstacle à une telle expansion, notamment: i) le régime foncier actuel, qui permet difficilement de développer des projets industriels à grande échelle; ii) le manque de financement complémentaire pour soutenir des incitations au démarrage d'activités; iii) le manque de certitude quant aux espèces à planter et aux produits à obtenir; et iv) le peu d'intérêt dont fait preuve le secteur privé à cause de sa perception de risques élevés et d'un manque d'information fiable sur la rentabilité à espérer.

## Principaux indicateurs socio-économiques

En 2002, la valeur totale de la production de bois tropicaux dans les sept Etats du sud-est mexicain s'est élevée à 2,4 millions de dollars EU; celle de la production non ligneuse à 7 millions. La contribution directe du secteur bois à la création d'emplois dans

la zone tropicale pourrait atteindre jusqu'à 60.000 emplois, mais aucune donnée fiable n'est disponible pour le confirmer. La plupart des travaux offerts restent de caractère informel et temporaire. Un grand nombre d'*ejidos* dépendent essentiellement des activités forestières pour assurer leur subsistance.

## Diagnostic

Le Mexique a sensiblement renforcé son système d'AFD au cours de la décennie passée et plusieurs des éléments nécessaires sont déjà opérationnels, même s'ils laissent encore à désirer. Cependant, le processus qui visait à améliorer la production sur le terrain a généralement été lent à cause d'un manque d'investissement par le secteur privé et de la capacité limitée de groupes communautaires d'améliorer leurs systèmes de gestion forestière et de transformation industrielle.

Les collectivités qui vivent dans la forêt sont prisonnières d'un cercle vicieux: les revenus qu'elles tirent des activités forestières ne sont pas suffisants pour justifier les investissements exigés pour valoriser les produits ou pour améliorer l'efficacité des opérations. Pendant l'année 2002, parmi les 8.500 *ejidos* et autres communautés possédant des ressources forestières au Mexique, 2.417 ont mis en oeuvre des activités commerciales de récolte dans le cadre de plans de gestion officiellement approuvés. Cela signifie que 28% à peine d'entre eux ont réussi à prendre les mesures de gestion, techniques et financières pour développer et appliquer leurs plans de gestion. On a estimé à 1,4 million de m<sup>3</sup> par an le potentiel de production dans les forêts hautes et moyennes de la zone tropicale, soit cinq fois ou plus la production actuelle. Mais pour être durable, une telle augmentation de la production ne peut être obtenue qu'au prix de l'exécution de plans de gestion adéquats, de services techniques bien formés, de zonage approprié, d'investissements dans l'infrastructure, d'une plus grande efficacité de production et de l'élimination des conflits sur l'utilisation des forêts.

Etant donné l'importance sociale et environnementale des forêts tropicales et le rôle économique qu'elles jouent dans la conservation des services environnementaux, promouvoir leur gestion durable devrait être considéré prioritaire sur le plan national. Or le gouvernement et les pouvoirs publics des Etats offrent des incitations au développement rural qui tendent à favoriser d'autres utilisations des terres boisées.

Dans la zone tropicale vivent peut-être 200 *ejidos* et autres communautés possédant suffisamment de ressources forestières de haute valeur et qui pourraient baser leurs stratégies de développement principalement sur la production industrielle de bois. Environ 50% de ces *ejidos* et communautés réunissent les conditions nécessaires du point de vue de leur organisation interne et d'accessibilité économique dans les court et moyen termes. Celles qui restent possèdent des forêts de petite superficie ou moins productives, ou des forêts qui font partie d'aires protégées; elles pourraient donc baser leur gestion sur des produits non ligneux, les services environnementaux et de plus petites quantités de bois marchand. Dans ce cas, l'appui devrait être axé sur la formation à des qualifications administratives et techniques de base ainsi que sur la mise en valeur des produits non ligneux et d'autres formes d'utilisation des ressources naturelles. Les stratégies de soutien devraient porter sur des créneaux et des producteurs spécialisés qui peuvent assurer ces débouchés avec un haut degré de professionnalisme.



**Au séchage:** empilement de planches d'acajou. Photo: J. Blaser

La situation de l'industrie évoluera en quelques années à mesure que le bois des plantations pénétrera le marché. Il se créera ainsi une nouvelle dynamique, vu la nécessité de techniques différentes de celles employées actuellement pour les espèces indigènes de bois tropicaux—par exemple adaptées à des bois d'arbres à croissance rapide et de faible diamètre. Les besoins industriels du secteur n'ont pas encore été adéquatement pris en considération dans les programmes de plantation, ce qui risque d'entraîner une fragmentation géographique des approvisionnements en matières premières et de se traduire par des frais de transport élevés pour l'industrie. Ce problème devra être résolu par un plan intégré à long terme en vue de développer les plantations et la capacité industrielle au niveau régional.

Deux axes stratégiques de développement industriel devront être envisagés: i) production à petite et moyenne échelle, basée sur le bois prélevé dans les forêts tropicales naturelles et destiné à des créneaux particuliers (marché intérieur et exportation), l'accent étant mis sur les produits à valeur ajoutée; et ii) production à moyenne et grande échelle à des coûts compétitifs, basée principalement sur le bois des plantations destiné à des marchés sur lesquels ils font concurrence au chêne et à toutes autres espèces feuillues, tropicales et non tropicales, d'origine intérieure ou importées. Les industries seront également développées afin de satisfaire des besoins locaux de palettes et emballages, poteaux de construction, etc.

## Commercialisation

Les filières de distribution en place sur le marché intérieur n'encouragent pas les producteurs à augmenter leur transformation de sciages en produits à valeur ajoutée, l'utilisation d'espèces secondaires sur le marché, ni l'adoption de systèmes améliorés de classement et de mesure. L'introduction du bois tropical de plantation dans le marché renforce la nécessité de traiter ces problèmes, car la qualité de cette matière première sera différente de celle du bois issu des forêts tropicales naturelles.



**Objet de valeur:** un acajou dans la forêt du Yucatán. Photo: J. Blaser

D'autre part, un grand nombre d'espèces secondaires qui ne se vendent pas sur le marché national ont des possibilités sur le marché international; elles offrent donc potentiellement d'importants créneaux pour les producteurs mexicains. Il est possible de trouver ces créneaux également sur les marchés intérieurs, mais il faudra dans ce cas mettre en place de nouvelles filières de distribution. Le volume de la demande dans ces deux types de créneaux (marchés nationaux et internationaux) est limité, mais les prix peuvent être élevés. Le potentiel du marché coïncide avec la capacité des petites et moyennes entreprises, si elles sont en mesure de produire la qualité exigée et si les producteurs peuvent répondre aux autres exigences de ces marchés (comme les délais de livraison, la certification, etc.). La mise au point des techniques de séchage dans les scieries des *ejidos* serait une condition préalable essentielle pour presque n'importe quel produit à valeur ajoutée.

Le manque de contact direct entre les marchés et les scieries des *ejidos* dans la zone tropicale se traduit par un goulet d'étranglement considérable. Malgré l'existence de la certification forestière, le secteur n'a pas pu établir, entre acheteurs et producteurs, des partenariats qui stimulent l'amélioration du système de production. Le manque de capacité de gestion et de plans d'affaires réalistes est un élément fondamental qui limite le développement du secteur du sciage.

Le système d'information sur les marchés des bois tropicaux au Mexique doit être amélioré. Le manque de transparence actuel entraîne des pertes économiques pour les producteurs et n'incite pas à mettre en train l'AFD. En outre, on note un manque de compétences pour convertir les données disponibles en format plus utilisable et plus accessible aux éventuels utilisateurs (producteurs, industrie,

négociants de bois, exportateurs, importateurs, etc.). Cette lacune est à combler en priorité pour encourager l'AFD dans les forêts tropicales du Mexique.

### **Politiques gouvernementales en matière d'AFD**

Pendant de nombreuses années, les forêts tropicales du Mexique ont traversé une crise en conséquence de politiques gouvernementales qui favorisaient leur défrichement au profit d'autres utilisations. Toutefois, les pressions qui engageaient à changer l'utilisation des terres se sont atténuées, suite à la récente évolution macro-économique et parce que le gouvernement offre désormais moins d'incitations à la conversion des terres forestières (bien qu'il en prévoie encore certaines). Les importants facteurs ayant contribué à ce processus ont été la création de nouvelles aires protégées, une augmentation des unités de gestion de la faune et des programmes gouvernementaux de soutien à des fins spécifiques. Néanmoins, le déboisement irrationnel (même à un taux inférieur à celui précédemment enregistré) continue à épuiser les ressources forestières. Il importe donc de maintenir la clarté et la stabilité des politiques en vigueur, et de modifier celles qui incitent au défrichement irrationnel des terres—sous peine de revenir aux taux élevés de déboisement.

### **Lutte contre l'exploitation forestière illégale**

L'exploitation forestière illégale pose un sérieux problème dans certains secteurs du pays. Le bureau fédéral pour la protection de l'environnement (*Procuraduría Federal de Protección al Ambiente*) estime que la consommation de bois illégalement prélevé dans le pays (bois non tropical compris) atteint 5 à 7 millions de m<sup>3</sup> de bois rond par an, soit environ 80% du volume de bois récolté légalement; aucune donnée fiable n'est disponible quant à la proportion de bois tropical. De façon générale, les opérations forestières sont mal contrôlées en raison de l'insuffisance de ressources humaines et financières et du manque de formation. Les systèmes de surveillance courants ne sont pas efficaces. Des dispositions sont prévues pour appliquer les règlements existants, mais elles sont incomplètes, fragmentaires et doivent être révisées.

Le gouvernement mexicain a pris de nombreuses mesures pour lutter contre l'exploitation forestière illégale. Néanmoins, il y manque encore un élément, à savoir la participation des acheteurs publics et privés par le biais de politiques d'achat claires qui empêcheront—ou tout au moins limiteront sensiblement—l'accès des produits illégaux au marché national. Il est également nécessaire d'améliorer l'information sur le volume de l'exploitation forestière illégale et ses causes afin de concevoir des interventions supplémentaires et spécifiques.

## **Contraintes et opportunités**

### **Contraintes principales**

La mission a mis en évidence cinq obstacles majeurs à la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT dans les forêts tropicales du Mexique. Ce sont: i) la capacité limitée des propriétaires de forêts de mettre en oeuvre les procédures de gestion forestière et la transformation à valeur ajoutée de leurs produits; ii) des connaissances insuffisantes sur les bases techniques de la gestion des forêts naturelles et les propriétés des ressources en bois, la productivité des forêts (forêts naturelles et plantations), les marchés et le développement industriel; iii) des connaissances limitées au sujet de la diversification de la production destinée à améliorer la viabilité économique de la gestion des forêts naturelles et le niveau des revenus des producteurs, en ce qui concerne notamment les espèces moins connues et moins utilisées; iv) un manque de transparence et d'efficacité sur le marché du bois, qui fait obstacle aux progrès en matière d'AFD, y compris un manque de systèmes d'information sur l'AFD et de systèmes appropriés de mesure et de classement; et v) l'absence de mécanismes adéquats pour financer l'AFD, et l'existence d'incitations perverses favorisant des utilisations non forestières des terres boisées.

### **Opportunités**

La région tropicale humide du Mexique offre diverses opportunités de développement durable qui sont encore insuffisamment exploitées. Par exemple: i) jusqu'à 1,4 million de m<sup>3</sup> de bois pourrait être produit en mode durable tous

les ans à partir des forêts tropicales naturelles du pays; ii) des plantations pourraient être créées à des fins commerciales sur 4 à 5 millions d'hectares en vue de produire du bois et de piéger le carbone ; iii) la région tropicale produit 60% de l'énergie hydroélectrique de la nation—la conservation des ressources en eau est une fonction importante des forêts tropicales; iv) l'écotourisme est encore sous-développé; v) il serait possible d'améliorer et de rentabiliser davantage la production durable des produits non ligneux extraits des forêts tropicales naturelles, ainsi qu'un commerce durable de flore et de faune sauvages; vi) la contribution de 5,6 millions d'hectares d'aires protégées à la conservation de la biodiversité pourrait être améliorée grâce à une gestion plus efficace; et vii) on estime que l'AFD dans les forêts tropicales naturelles pourraient piéger environ 8 millions de tonnes de carbone par an.

### Avantages comparatifs

Les principaux avantages dont peut tirer parti la production des bois tropicaux au Mexique sont: la proximité du marché des Etats-Unis; un bon milieu physique favorisant la croissance des arbres; la disponibilité de terres marginales où créer des plantations forestières à des fins commerciales; une infrastructure de base bien développée; un marché intérieur en rapide expansion; des expériences réussies en matière de foresterie communautaire, gestion de forêts tropicales, agroforesterie, plantations, produits non ligneux et autres activités caractérisant un développement durable; un cadre de politiques positives à long terme; la disponibilité de main-d'oeuvre à des coûts compétitifs; et un potentiel élevé de génération des services environnementaux.

### Éléments du soutien que l'OIBT pourrait apporter

La mission recommande les activités suivantes en tant qu'éléments d'un programme de soutien que l'OIBT pourrait apporter au Mexique (sans leur attribuer un ordre de priorité particulier):

- i) la mise au point de critères et indicateurs (C&I), directives et manuels sur l'AFD des forêts tropicales (futaies, moyennes et basses) et des forêts de mangrove du Mexique, y compris, à une échelle régionale, le suivi de la croissance et du rendement de bois, en s'inspirant des C&I de l'OIBT et des directives pertinentes;
- ii) l'élaboration et mise en oeuvre d'un programme de formation et de recherche sur des questions prioritaires telles que les systèmes d'exploitation à faible impact, la planification de routes forestières, la gestion administrative des entreprises forestières à base communautaire, les techniques de séchage, la transformation secondaire, le contrôle de la qualité, les plans des opérations, la commercialisation, la planification des affaires, etc., à l'intention des instructeurs, fournisseurs de services techniques et d'un groupe pilote de producteurs;
- iii) l'exécution d'un projet intégré pour le développement de plantations forestières à des fins commerciales dans la zone tropicale, comprenant: a) un sondage de la situation actuelle concernant la superficie des plantations, les stocks et la productivité, en s'appuyant sur des données obtenues par télédétection et des mesures sur le terrain; b) une étude du marché pour le bois de plantation, et c) un plan-cadre en vue de guider de nouveaux investissements, indiquant les espèces, les produits, les marchés, etc ... Ces directives devraient en particulier aborder les aspects relatifs au marché et au développement industriel au niveau régional;
- iv) le renforcement de la gestion, de la production et de la réglementation de germoplasme dans la région sud-est;
- v) la mise au point d'un système de gestion intégrée des parasites dans les plantations de cèdre et d'acajou;
- vi) des recherches et des formations à la gestion des terres dégradées ou à leur réhabilitation, y compris les plantations forestières à vocation commerciale, en s'inspirant des directives de l'OIBT sur la restauration, la

gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires (voir à la page 18 la description d'un nouveau projet OIBT sur la gestion des parasites dans les plantations de méliacées);

- vii) la mise au point de systèmes améliorés de mesure et de classement des bois ronds et des produits dérivés, la formulation de normes respectives, ainsi que la diffusion et la promotion des résultats à des bénéficiaires ciblés, lesquels devraient être impliqués dès le début du processus;
- viii) l'exécution d'un projet pilote axé sur le développement d'entreprises forestières à base communautaire dans la région Maya, lequel devrait inclure un diagnostic des limitations de telles entreprises ainsi qu'un premier audit de certification, des études techniques, des formations, et la mise au point de systèmes et pratiques de gestion technique appropriés. Les résultats de ce projet devraient aider à renforcer la compétitivité des entreprises forestières communautaires participantes et à faciliter leur certification;
- ix) la conduite d'études sur les caractéristiques des espèces moins connues/utilisées, leurs marchés, et leur potentiel de production en fonction d'inventaires réalisés dans des sites particuliers, ainsi que le traitement et la diffusion d'informations dans un format approprié à la promotion de ces espèces;
- x) l'élaboration d'un système d'information sur le marché en vue d'améliorer la transparence et la collecte de données, ainsi que l'organisation et la mise en place de suffisamment de canaux de transmission pour garantir que les différents producteurs, leurs associations et les fournisseurs de services techniques auront accès à l'information actualisée;
- xi) le renforcement des systèmes de contrôle en procédant à: une étude sur les volumes et les causes de l'exploitation forestière illégale et une évaluation des expériences pertinentes d'autres pays; l'élaboration de systèmes perfectionnés pour suivre l'acheminement du bois et des produits dérivés; et le développement d'initiatives visant à améliorer le rôle des marchés dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale; et
- xii) le développement des systèmes et des capacités en vue de faire certifier la qualité et les propriétés des produits ligneux mexicains.

*La mission a formulé au total 32 recommandations visant à surmonter les contraintes et à encourager l'AFD dans les forêts tropicales du Mexique. Elles figurent toutes dans le rapport intégral de l'étude de diagnostic, lequel peut être obtenu en s'adressant au Fonctionnaire de l'information de l'OIBT, itto@itto.or.jp, ou téléchargé du site <http://www.itto.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=205>*

# Une forêt certifiée au Congo

**L'OIBT a aidé une grande concession forestière à se faire certifier par le FSC**

**Par Björn Roberts**

**Directeur des communications**  
Tropical Forest Trust

RÉCEMMENT, la concession de Kabo dans le nord du Congo, a été la première forêt de la République du Congo, et la plus grande de celles du bassin du Congo, à être certifiée sous l'égide du Forest Stewardship Council (FSC). D'autres sont maintenant prêtes à suivre son exemple.

Kabo couvre 296.000 hectares de forêt tropicale dense humide. Elle est habitée par des tribus semi-nomades et autres communautés autochtones et abrite une large gamme d'espèces animales et végétales. Kabo représente également une importante ressource pour le développement économique, et la Congolaise Industrielle des Bois (CIB), qui fait partie du groupe DLH/tt-Timber, y détient des droits d'exploitation du bois.

On dit parfois qu'il est trop difficile d'obtenir la certification du FSC en Afrique du Centre; certes, Kabo doit surmonter sa part de problèmes. Les groupes écologistes et les autres concessionnaires ont suivi de très près la progression de Kabo vers la certification. Était-il économiquement faisable de répondre aux exigences du FSC? Les efforts qui devaient déboucher sur la certification pouvaient-ils améliorer les conditions sociales et environnementales au point de s'allier le soutien d'organisations telles que Greenpeace et la Wildlife Conservation Society (WCS)? Il n'existe pas actuellement de norme nationale FSC pour les pays d'Afrique centrale, de sorte que le processus de certification de la CIB pourrait servir de modèle de référence pour la région.

Les enjeux étaient de taille, et le sont encore: si l'on veut réaliser l'AFD, il est essentiel que les collectivités indigènes semi-nomades puissent faire valoir leurs arguments lorsqu'il s'agit de décisions qui ont des incidences sur leur mode de vie. La lutte contre le braconnage destiné au commerce de la viande de brousse représente sans doute le plus grand défi de l'opération, et l'exploitation forestière économiquement viable ne doit pas compromettre la durabilité de cet aspect d'un des écosystèmes les plus riches de la planète.



**L'heure du repas:** dans une tribu de Pygmées provisoirement établie dans la concession de Kabo.  
Photo: Edward Parker/Images Everything

En mars 2004, la CIB a annoncé sa décision de chercher à faire certifier ses cinq concessions par le FSC, avec l'appui technique du Tropical Forest Trust (TFT—voir l'encadré). Le processus a débuté par une évaluation préliminaire des écarts par rapport aux principes et critères du FSC, conduite par le TFT.

La CIB a entrepris de travailler avec les individus et les organisations susceptibles de l'aider à porter sa performance environnementale à un niveau qui lui permettrait d'obtenir sa certification. Dans le cadre d'un projet appelé PROGEPP, elle a constitué un partenariat faisant intervenir la WCS et le ministère de l'économie forestière et de l'environnement. L'objectif était de garantir que la conservation de la biodiversité, fondée sur une bonne connaissance de l'écologie forestière, soit intégrée dans

les plans de gestion et les opérations d'exploitation. Plus de un des 2,3 millions de dollars EU mis à la disposition de ce projet a été fourni par l'OIBT (par l'intermédiaire du WCS), tandis que l'agence allemande d'aide au développement outre-mer (GTZ) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ont également apporté leur contribution pour les inventaires forestiers, les plans de gestion et les études sur la dynamique des forêts. L'OIBT a récemment octroyé un montant additionnel de 742.000 dollars pour une seconde phase du projet.

Le processus de certification a encouragé la CIB à décrire ouvertement comment elle abordait les questions sociales et environnementales dans ses concessions. En décembre 2004, chose qui ne s'était jamais vue auparavant, elle a permis à Greenpeace le libre accès à ses opérations; précédemment, une telle transparence aurait été presque inconcevable dans cette partie du monde. Suite à sa visite, Greenpeace a reconnu, dans un rapport de 70 pages, les progrès accomplis dans la concession et a également formulé des recommandations détaillées en vue d'autres améliorations. Plusieurs de ces recommandations faisaient de précieuses suggestions qui ont contribué à l'effort de certification.

Il fallait adopter une approche novatrice pour communiquer des informations aux collectivités semi-nomades et leur donner les moyens de participer efficacement au processus. Une subvention récemment accordée par la Banque mondiale permettra de mettre en place un service radio bidirectionnel entre ces groupes et, en attendant, une assistance leur est fournie pour les aider à cartographier les secteurs d'importance culturelle, les lieux de chasse et d'autres zones importantes. L'information obtenue grâce à ce processus est incorporée aux plans de récolte avant le début des abattages. Des ordinateurs de poche, dotés de systèmes de positionnement géographique et comportant des symboles spéciaux, sont à l'étude afin de permettre aux communautés d'assurer davantage le contrôle du processus.

En octobre 2005, la société d'audit SGS a procédé à une évaluation complète de Kabo selon les normes du FSC. Elle a préconisé deux mesures correctives principales: l'approbation officielle du plan de gestion forestière par les autorités congolaises; et un processus plus soutenu et plus formel pour les communications et les négociations avec les collectivités autochtones. En mai 2006, la SGS a pu confirmer que les deux principales mesures exigées avaient été prises et a ensuite certifié Kabo dans le cadre de la norme Qualifor accréditée par le FSC.

Le 25 mai 2006, lors de la 11ème Conférence ministérielle africaine sur l'environnement tenue à Brazzaville en présence du Premier ministre du Congo, le Directeur exécutif du FSC, Heiko Leidieker, a annoncé la délivrance du certificat, en mettant l'accent sur ce que représente cette certification sur le plan national et régional. La CIB a saisi l'occasion pour réaffirmer son engagement de poursuivre la certification FSC dans ses quatre concessions limitrophes de Kabo, qui couvrent 1,3 million d'hectares. La CIB étant désormais en mesure de fournir des produits certifiés par le FSC et se proposant d'étendre son programme de certification, d'autres concessionnaires sont susceptibles de suivre le mouvement.

Cette certification n'est pas la fin de l'histoire pour Kabo. La concession demeure sous l'œil vigilant de la communauté internationale, et la CIB continue à y travailler sur les questions sociales et celles de sa gestion de l'environnement. Greenpeace a admis que Kabo avait fait 'un grand pas en avant', mais dans une déclaration consécutive à la certification, elle a mis en doute l'expansion éventuelle de la certification FSC dans des forêts congolaises non précédemment exploitées.

Le Directeur exécutif de TFT, Scott Poynton, a répondu: "nous respectons et apprécions au plus haut degré la position de Greenpeace mais estimons que le



**L'heure du bain:** un éléphant des forêts se baignant dans une rivière de la concession de Kabo. La protection de l'habitat et des voies de migration des éléphants fait maintenant partie intégrante des plans de gestion de la concession. Photo: Edward Parker/Images Everything

certificat a été décerné à juste titre. La CIB a réalisé de grands progrès et, tout en concédant qu'il reste du travail à accomplir pour atteindre le but fixé de faire de la CIB le meilleur projet FSC au monde, nous en appelons à nos parties prenantes de ne pas imposer des conditions plus sévères à la CIB qu'à d'autres opérations certifiées par le FSC."

## La progression de Kabo vers la certification

L'intervention de TFT dans le programme de certification de la CIB est menée par son Directeur exécutif, Scott Poynton. Dans certains projets forestiers soutenus par TFT, les capacités de gestion relativement faibles signifient qu'il est nécessaire de dispenser de manière intensive des conseils et des formations techniques. La CIB avait déjà en place une équipe de gestion professionnelle disposant de ressources suffisantes, de sorte que le rôle de TFT a consisté à faire bien connaître à cette équipe les impératifs de la certification FSC.

En février 2004, le TFT a effectué une évaluation préliminaire des lacunes entre les opérations de la CIB et les principes et critères FSC de bonne gestion forestière. Il a conclu que la CIB pouvait réalistement poursuivre la certification FSC, mais qu'elle aurait, ce faisant, des défis à relever, y compris la protection des forêts ayant une haute valeur de conservation. Il fallait également s'allier la collaboration des populations autochtones lors de la prise de décisions et reconnaître leurs droits coutumiers.

Le TFT et l'équipe de gestion forestière de la CIB ont alors établi un programme d'actions en vue d'obtenir la certification FSC, en comblant systématiquement les lacunes, à commencer par la concession de Kabo. Durant l'élaboration et la mise en oeuvre du plan d'action, le TFT a encouragé une culture de prise de décisions participative avec les principaux acteurs. Il a organisé une visite de Greenpeace sur les lieux et facilité ensuite la collaboration avec le Programme en faveur des populations forestières et Jerome Lewis de la London School of Economics, afin d'aider à traiter les questions complexes avec les collectivités forestières autochtones.

Cette approche plus ouverte a donné lieu à d'importantes déclarations sur les politiques de la CIB, que le TFT avait initialement rédigées après avoir consulté les acteurs sociaux. Par ces déclarations, la CIB reconnaît formellement aux peuples autochtones leurs droits d'utilisation des forêts. Aucune autre concession ou projet d'aucune des grandes ONG opérant dans le bassin du Congo ne l'a encore fait. Le TFT a également joué un rôle non négligeable dans le programme de cartographie par les autochtones et la mise en place du système radio bidirectionnel—lorsqu'il s'est agi de concevoir le programme en collaboration avec la CIB et les acteurs sociaux, d'obtenir un financement par la Banque mondiale, et maintenant de gérer son exécution.

# Projets récemment financés par l'OIBT

Les projets résumés ci-dessous ont été financés à la quarantième session du Conseil international des bois tropicaux, tenue en mai/juin 2006. Au total, 3,9 millions de dollars des Etats-Unis ont été engagés à la session

## Étude et démonstration de l'aménagement des forêts secondaires dans les régions tropicales en vue d'accroître les avantages économiques et écologiques (Chine; PD 294/04 Rev.4 (F)—Phase I)

Budget	OIBT:	286 091 \$
	Gouvernement chinois:	126 289 \$
	<b>Total</b>	<b>412 380 \$</b>

Agence d'exécution Académie forestière de Guangdong

Sources de financement Japon, Australie

Ce projet résulte de l'avant-projet PPD 30/01 REV.1 (F): "Étude et démonstration de l'aménagement des forêts secondaires dans les régions tropicales visant à améliorer les bénéfices économiques et écologiques", qui faisait un bilan de l'indifférence avec laquelle les forêts secondaires tropicales (FST) ont été traitées en Chine pendant des décennies en raison de la faible valeur économique et écologique qui leur était attribuée. Le but de ce projet est d'accélérer la mise en oeuvre de l'aménagement forestier durable en améliorant la gestion des forêts tropicales secondaires en Chine. Ses objectifs spécifiques consistent en: i) la création de forêts pilotes dans deux provinces sélectionnées en vue d'étudier et de mettre en pratique l'aménagement des FST en l'axant sur la plantation d'arbres et les produits forestiers non ligneux; et ii) la formation de personnel forestier et des villageois aux techniques de réhabilitation des FST, suivie de la publication et de la diffusion des résultats du projet.

## Mise en oeuvre du Programme de gestion forestière durable du Centre International Iwokrama (Guyana; PD 297/04 Rev.3 (F))

Budget	OIBT:	406 836 \$
	Iwokrama:	250 010 \$
	<b>Total</b>	<b>656 846 \$</b>

Agence d'exécution Iwokrama International Centre

Sources de financement Japon, Etats-Unis, Norvège, Friends of Iwokrama—USA

Ce projet fait suite au projet PD 10/97 REV.1(F) "Modèle d'aménagement dans la forêt ombrophile d'Iwokrama" achevé en avril 2004. Ce dernier a produit deux importants résultats: un inventaire d'aménagement des forêts et une étude de commercialisation et d'utilisation. Se fondant sur ces informations, il a été possible de mener une étude de faisabilité technico-économique et d'élaborer un plan préliminaire d'aménagement forestier durable.

Le nouveau projet vise à: i) aménager l'aire visée afin d'optimiser les recettes nettes tirées de la production soutenue de biens et de services forestiers, tout en multipliant les possibilités d'emploi et de formation au niveau local, ainsi qu'en renforçant les capacités des collectivités amérindiennes et en les faisant bénéficier de programmes de transfert de technologies; et ii) démontrer, par un suivi effectif, comment cette démarche engendre des avantages durables écologiques, économiques et sociaux pour les populations aux niveaux local, national et international.

## Critères d'aménagement de la mangrove et des forêts inondées dans les plaines du centre du littoral de Veracruz au Mexique: outil de gestion communautaire (PD 349/05 Rev.2 (F))

Budget	OIBT:	387 296 \$
	Gouvernement mexicain:	637 225 \$
	<b>Total</b>	<b>1 024 521 \$</b>

Agence d'exécution Institut d'écologie

Sources de financement Japon, Etats-Unis, Finlande

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des forêts de mangrove et des forêts marennes dans le Golfe du Mexique. Plus particulièrement, il élaborera, avec la participation des collectivités locales, des critères pour la gestion des mangroves et des forêts inondables dans les plaines côtières centrales de Veracruz. Entre autres, des projets pilotes de production axés sur l'exploitation durable des mangroves et des forêts inondables du littoral seront mis en oeuvre.

## Systèmes de production et de lutte intégrée contre les insectes foreurs pour l'établissement réussi de plantations de méliacées dans la province du Yucatán et à Veracruz du Mexique (Mexique) (PD 350/05 Rev.3 (F))

Budget	OIBT:	366 271 \$
	INIFAP:	209 600 \$
	<b>Total</b>	<b>575 871 \$</b>

Agence d'exécution Institut national de la recherche forestière, agricole et zootechnique

Sources de financement Japon, Finlande

L'accélération du déboisement dans le Mexique tropical a poussé les administrations forestières à promouvoir le reboisement et l'implantation de la ligniculture, en vue d'accroître la superficie du couvert forestier, d'atténuer la pression sur les forêts naturelles et de garantir l'approvisionnement de l'industrie forestière. Les principales essences utilisées dans ces programmes sont le cèdre rouge (*Cedrela odorata*) et l'acajou d'Amérique (*Swietenia macrophylla*), qui sont gravement attaqués par les insectes foreurs des méliacées, compromettant ainsi la réussite de ces programmes et dissuadant les communautés locales de s'y engager.

Ce projet envisage de mettre au point et de promouvoir un dispositif de lutte intégrée contre les foreuses de pousses dans les jeunes plantations de méliacées, afin de permettre aux sylviculteurs de la péninsule du Yucatán et de Veracruz de réussir leurs plantations. Il permettra également de concevoir un modèle opérationnel en vue de mettre au point et d'adopter, avec la participation directe de producteurs et de techniciens, des techniques de gestion des plantations villageoises de méliacées pour la création de douze plantations pilotes dans la péninsule du Yucatán et à Veracruz.

## Imagerie aérienne numérique, multispectrale et tri-dimensionnelle, pour le suivi de la gestion et de la conservation des forêts en République du Congo (PD 360/05 Rev.2 (F))

Budget	OIBT:	610 000 \$
	Gouvernement congolais:	411 346 \$
	Winrock International:	154 500 \$
	<b>Total</b>	<b>1 175 846 \$</b>

Agences de financement Winrock International en collaboration avec le Centre national d'inventaires et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, et la Wildlife Conservation Society

Sources de financement Japon, Etats-Unis, France, Norvège (budget révisé approuvé à cette session, financement annoncé à la trente-neuvième session)

Il manque actuellement à la République du Congo un système transparent de suivi de la gestion et de l'exploitation des forêts à l'échelle nationale et à celle des unités forestières d'aménagement. Ce projet viendra compléter le projet PD 176/02 REV.1 (F) en facilitant l'application uniforme de la législation forestière dans l'ensemble du pays, grâce à un système d'imagerie numérique aérienne haute résolution utilisé pour la gestion, la planification et l'audit des forêts. En outre, les données obtenues seront nettement améliorées sur une région du sud-ouest du pays où la couverture nuageuse permanente ne permet pas une télédétection satellitaire efficace. Par ailleurs, le projet consolidera les acquis d'un projet financé par l'OIBT (PD 272/04 REV.2 (F)) dans lequel la Direction générale de l'économie forestière (DGEF) élabore des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts congolaises en s'inspirant des critères et indicateurs OIBT de l'aménagement forestier durable. L'imagerie à haute définition qui résultera de ce projet pourra se combiner aux critères et indicateurs élaborés par la DGEF pour créer un système rentable de suivi et d'évaluation de la gestion forestière durable dans le pays.

## Mettre au point et promouvoir un système de suivi de l'information à l'appui du développement durable des ressources dendrologiques hors les forêts à l'échelon des sous-districts en Thaïlande (PD 376/05 Rev.2 (F,M))

Budget	OIBT:	462 645 \$
	Gouvernement thaïlandais:	255 842 \$
	<b>Total</b>	<b>718 487 \$</b>

Agence d'exécution Office des parcs naturels et de la conservation de la faune et de la flore de Thaïlande

Sources de financement Japon, Australie, Corée

En Thaïlande, les avantages que procurent les ressources arborées hors forêts (RAHF) ne sont pas durables en raison de plusieurs facteurs, notamment les inconnues qui subsistent quant à l'ampleur et la dynamique des RAHF, la récolte accrue et non réglementée de ces ressources, l'empiètement, les abattages illégaux et les prélèvements incontrôlés de produits forestiers non ligneux dans les forêts naturelles. Ce projet contribuera au développement durable grâce à l'élaboration et à la promotion de procédures visant à dresser un inventaire initial à jour et

aisément accessible, en surveillant les renseignements obtenus sur l'ampleur des RAHF, leurs diversité et abondance, de même qu'en étayant les décisions nationales relatives à la gestion des RAHF, à l'occupation des sols et à la planification du développement économique à l'échelon des sous-districts.

## Mise en œuvre de la surveillance interne des résultats de la gestion forestière durable à l'échelon de l'unité forestière d'aménagement (Indonésie; PD 389/05 Rev.2 (F))

Budget	OIBT:	381 888 \$
	Gouvernement indonésien:	226 850 \$
	<b>Total</b>	<b>608 738 \$</b>

**Agences de financement** Direction générale du développement de la production forestière en collaboration avec l'Association des concessionnaires forestiers indonésiens (APHI)

**Sources de financement** Japon, Etats-Unis, Norvège, Australie, Corée

Ce projet vise à accélérer la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des forêts par les entreprises membres de l'Association des concessionnaires forestiers indonésiens. Ses objectifs spécifiques consistent à: i) améliorer la capacité des ressources humaines d'appliquer le système de suivi interne des résultats de la gestion durable des forêts mis au point dans le cadre du projet PD 42/00 REV.1 (F), et ii) promouvoir la politique gouvernementale d'application par les UFA d'un système interne de suivi des performances.

## Lutte contre le dépérissement des essences de plantations (Côte d'Ivoire; PPD 123/06 Rev.1 (F))

Budget	OIBT:	79 920 \$
	Gouvernement ivoirien:	18 125 \$
	<b>Total</b>	<b>98 045 \$</b>

**Agence d'exécution** Société de développement des forêts—SODEFOR

**Source de financement** Japon

Le teck et les essences du genre *Terminalia* (fraké et framiré) constituent l'essentiel des ressources ligneuses dans les plantations forestières créées par la SODEFOR depuis 1966. Celles-ci représentent environ 60 % des superficies plantées et procurent à SODEFOR plus de 70 % de ses revenus. Or on observe depuis quelques années un phénomène de dépérissement terminal des essences, dont les causes n'ont pas encore été déterminées et contre lequel les méthodes de lutte ne sont pas encore maîtrisées. Cet avant-projet entreprendra une étude initiale du dépérissement terminal du teck et de *Terminalia* en Côte d'Ivoire et formulera une proposition de projet visant une lutte intégrée.

## Système national d'information statistique forestière au Guatemala (PD 340/05 Rev.2 (M))

Budget	OIBT:	305 523 \$
	Gouvernement guatémaltèque:	161 390 \$
	<b>Total</b>	<b>466 913 \$</b>

**Agence d'exécution** Instituto Nacional de Bosques

**Sources de financement** Japon, Etats-Unis

Ce projet introduira les technologies de l'information les plus avancées afin de mettre à la disposition des unités régionales des institutions chargées du contrôle des forêts des outils de veille et suivi ainsi que des infrastructures de communication adéquates. Ces unités relèvent directement de leurs sièges dans la capitale du pays et, dans de nombreux cas, dépendent actuellement des informations émanant du siège central. Grâce au nouveau dispositif, la responsabilité de l'observation et du contrôle de la gestion forestière sera décentralisée et transférée à ces unités, garantissant de ce fait l'exécution rapide de la collecte et du traitement des informations recueillies, vu que la situation varie d'une région à l'autre. En complément des activités de collecte de données, des outils d'analyse statistique seront mis au point afin d'étudier les résultats des activités forestières durant les différents stades de récolte, valorisation industrielle et commercialisation, grâce aux informations de qualité générées par le système.

## Adoption et mise en œuvre du système d'information forestière (FIS) des Philippines (PD 353/05 Rev.2 (M, F, I))

Budget	OIBT:	477 889 \$
	Gouvernement philippin:	238 510 \$
	<b>Total</b>	<b>716 399 \$</b>

**Agence d'exécution** Bureau de gestion des forêts (FMB)

**Sources de financement** Japon, Etats-Unis, Australie

Le FMB fournit l'appui technique et aide à surveiller tous les projets, programmes et activités relatifs à la foresterie entreprises par le département de l'environnement et des ressources naturelles (DENR). Une tâche critique du FMB consiste à garantir l'exactitude des informations qu'il fournit. Il est essentiel de traiter une quantité énorme de données produites par les activités du DENR et de les convertir en informations significatives permettant d'assurer efficacement la surveillance et le suivi de tous les projets ainsi que la planification de futures interventions.

Ce projet découle d'un important projet pilote sur l'élaboration et l'application d'un système statistique d'informations forestières (PD 41/99 REV.1 (M)). Les modules de ce système d'information ont déjà été mis au point et en œuvre au bureau central et aux deux bureaux régionaux pilotes. Cependant, les résultats concernant les deux régions pilotes ne reflètent pas la situation des forêts dans l'ensemble du pays. Par conséquent, dans le souci de produire l'information statistique et géographique sur la situation des forêts dans l'ensemble du pays, ce projet aidera le restant du service de gestion forestière du DENR à adopter et mettre en œuvre le système d'information sur les forêts dans ses bureaux de niveau régional, provincial et communautaire.

## Atelier régional de transformation, marketing et vente de produits ligneux de qualité en bois de teck de plantations (Inde; PD 416/06 (I))

Budget	OIBT:	106 539 \$
	KFRI:	44 730 \$
	<b>Total</b>	<b>151 269 \$</b>

**Agence d'exécution** Institut de recherche forestière du Kerala (KFRI)

**Sources de financement** Japon

De toutes les essences feuillues, le teck (*Tectona grandis*) est probablement la plus connue. Elle présente une stabilité dimensionnelle et des qualités esthétiques remarquables. Le teck pousse naturellement en Inde, au Myanmar, au Laos et en Thaïlande, mais il a aussi été implanté en forêts artificielles dans toute l'Asie tropicale ainsi que dans les zones tropicales d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce projet envisage la convocation d'un atelier régional en 2007 en vue de faire un examen critique des problèmes de transformation, commercialisation et commerce des produits de qualité en bois de teck issu de plantations. Devraient y participer les principaux pays asiatiques producteurs de teck, à savoir l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar et la Thaïlande ainsi que des pays importateurs. L'atelier régional devrait i) bien faire comprendre la situation dans les pays des différents participants au projet; ii) identifier les pays chefs de file en matière de recherche et de formation et mettre en place un réseau répondant aux besoins des acteurs internationaux; et iii) établir des relations de travail entre les partenaires du projet dans la région asiatique.

## Gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les forêts au Cameroun, au Congo, au Gabon et en République centrafricaine (PPD 19/01 Rev.2 (I))

Budget	OIBT	75 626 \$
	UICN	18 008 \$
	<b>Total</b>	<b>93 634 \$</b>

**Agences d'exécution** Union mondiale pour la nature (bureau régional de l'UICN en Afrique du Centre)

**Sources de financement** Fonds commun pour les produits de base

Cet avant-projet étudiera les avantages socio-économiques que pourrait apporter la mise en valeur durable des ressources en produits forestiers non ligneux au Cameroun, au Congo, au Gabon et en République centrafricaine. Les résultats de l'étude, qui seront partagés lors d'une rencontre régionale, devraient renforcer l'exploitation durable et la valorisation de ces ressources.

## Producteurs

### Afrique

Cameroun  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Gabon  
Ghana  
Libéria  
Nigéria  
République centrafricaine  
République démocratique du Congo  
Togo

### Asie & Pacifique

Cambodge  
Fidji  
Inde  
Indonésie  
Malaisie  
Myanmar  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Philippines  
Thaïlande  
Vanuatu

### Amérique latine

Bolivie  
Brésil  
Colombie  
Equateur  
Guatemala  
Guyana  
Honduras  
Mexique  
Panama  
Pérou  
Suriname  
Trinité-et-Tobago  
Venezuela

## Consommateurs

Australie  
Canada  
Chine  
Egypte  
Etats-Unis d'Amérique  
Japon  
Népal  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
République de Corée  
Suisse  
Union européenne  
Allemagne  
Autriche  
Belgique/Luxembourg  
Danemark  
Espagne  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Italie  
Pays-Bas  
Portugal  
Suède  
Royaume-Uni

**Un projet de l'OIBT propose des mécanismes pour l'utilisation durable des palmiers dans une aire de conservation en Bolivie et au Pérou**

par **Lucas Benites<sup>1</sup>**  
et  
**Clea Paz<sup>2</sup>**

<sup>1</sup>Coordonnateur du projet  
OIBT PD 17/00 Rev.3 au Pérou

<sup>2</sup>Coordinatrice du projet  
OIBT PD 17/00 Rev.3 en Bolivie

**L**ESPALMIERS jouent un rôle écologique très important dans les forêts sud-américaines: leurs fruits et leurs graines servent de nourriture à de nombreuses espèces d'animaux sauvages et leurs palmes font partie de l'habitat d'oiseaux comme les aras et autres perroquets, dont certains sont menacés d'extinction. Ils sont importants également pour beaucoup d'habitants, qui les utilisent, parfois de façon non durable, pour la production d'aliments, de vêtements et de produits diététiques ainsi que pour des rituels culturels et dans la construction.

Le projet OIBT PD 17/00 REV. 3 (F): *Conservation et développement dans le cadre du complexe d'aires naturelles protégées Tambopata (Pérou)-Madidi (Bolivie)* est financé par l'OIBT et mis en oeuvre par Conservation International en coopération avec l'Institut national des ressources naturelles (*Instituto Nacional de Recursos Naturales—INRENA*) du Pérou et le Service national des aires protégées (*Servicio de Areas Protegidas—SERNAP*) de Bolivie. Il a pour objectif d'améliorer les résultats de la conservation dans la zone de la Réserve nationale de Tambopata au Pérou (*Reserva Nacional Tambopata—RNT*) et du Parc national et aire de gestion intégrée de Madidi en Bolivie (*Parque Nacional y Area de Manejo Integrado Madidi—PNANMIM*).

Ce projet a formulé des recommandations concernant des mécanismes qui aideront à réaliser la gestion durable de deux types de palmiers: *Geonoma deversa* (palmiche) et *Oenocarpus bataua* (majo). Le but est d'aider à relever le niveau de vie des communautés locales grâce à la transformation et à l'utilisation de ces deux espèces, tout en contribuant aux objectifs de conservation dans les aires naturelles protégées.

## **Des produits encourageants**

Une multitude de produits est obtenue à partir des palmiers: huiles, farines, extraits, jus et matériaux de construction—mais certains seulement sont commercialisables. Afin d'identifier



**Palmer Mauritia à Cocococha, Tambopata (Pérou):** une autre des différentes espèces de palmier présentes dans la région de Tambopata/Madidi. Photo: © Haroldo Castro/Conservation international

ces produits, le projet a recueilli des données générales concernant les marchés et les pratiques actuelles d'extraction et/ou de prélèvement ainsi que sur les approvisionnements en matières premières et produits transformés.

Ces informations ont été rassemblées principalement lors d'entrevues. En Bolivie, il a ainsi été possible de retrouver les savoirs traditionnels des communautés Tacana et Leco au sujet des récoltes de palmiers. Au Pérou, le projet a travaillé avec les communautés locales par le biais d'entrevues dirigées après avoir sélectionné les données particulières qui étaient nécessaires et avoir ensuite structuré les interviews. Dans les deux cas, le projet a cherché à obtenir des informations qualitatives et quantitatives sur l'offre et la demande des

matières premières et des produits. Le choix des produits à développer, respectivement dans la RNT et le PNaNMIM, s'est porté sur le *pañó de crisneja*, un matériau fait à partir de la feuille de palmiche et utilisé pour la toiture des habitations, et l'huile et la sève extraites du majo.

### **Propositions en matière de récoltes**

Un plan de gestion a été mis au point en vue d'entretenir des populations vigoureuses de palmiche, à savoir: un inventaire des ressources disponibles; une proposition de plan d'occupation des terres pour la zone de production et des options de gestion basées sur un zonage de la RNT; une méthodologie de gestion, de régénération et/ou de reproduction; un cycle d'abattage; la moyenne optimale des taux et intensités des coupes; les conditions à remplir par les spécimens récoltables; et un système de prélèvement, trainage, conditionnement, transport et stockage. Le plan définit également les éventuels domaines de recherche et de formation, un système type de suivi et d'évaluation de la gestion de l'espèce ainsi que le mode d'évaluation de ce qu'implique son utilisation et les structures d'organisation sociale nécessaires pour en assurer la gestion durable.

De plus, le projet a analysé la chaîne de production et la structure du commerce de paños de crisnejas et a proposé des améliorations.

En ce qui concerne l'huile et la sève de majo, un plan de gestion et d'utilisation durable est actuellement mis au point en identifiant les critères biologiques, sociaux et économiques permettant d'assurer la durabilité de la ressource; ce plan vise à améliorer et mettre en oeuvre les techniques de gestion et de transformation. Des inventaires ont été effectués pour identifier les zones à haute densité, et des marchés potentiels pour ces produits ont été recherchés. Par ailleurs, le projet a coopéré avec l'institut de recherche pharmaco-biochimique de l'université de San Andrés (*Instituto de Investigación Fármaco Bioquímico de la Universidad Mayor de San Andrés*) afin de procéder à une analyse bromatologique des fruits, ce qui a permis de tirer des informations détaillées sur les caractéristiques des produits choisis et de leur valeur alimentaire.

### **Cette proposition assurera-t-elle la durabilité?**

Les plans seront mis en oeuvre en coopération avec les communautés locales en s'appuyant sur les divers mécanismes et prescriptions appliqués par INRENA et SERNAP. Ces plans sont fondés sur l'information recueillie auprès des utilisateurs eux-mêmes, et personne n'est mieux placé pour décider des activités qu'il convient le mieux d'entreprendre que ceux qui connaissent le mieux les facteurs qui les touchent.

Enfin, des projets de production seront élaborés en vue de capitaliser l'expérience acquise, ce qui améliorera la compétitivité des chaînes de production existantes en renforçant les organismes locaux et en assurant de plus grands avantages sociaux et environnementaux. Quant à la production de *paños de crisnejas*, un des objectifs stratégiques sera de mettre en oeuvre des actions centrées sur l'amélioration de l'égalité des sexes afin de maintenir la qualité



**Parc de paix:** l'aire de conservation transfrontière Tambopata-Madidi entretient la coopération entre la Bolivie et le Pérou, avec l'assistance d'un projet OIBT. *Photo: Rod Mast/Conservation International*

sociale des communautés et d'assurer la cohésion sociale des familles impliquées dans le processus de production.

Ce projet contribuera ainsi à pérenniser l'utilisation des ressources et garantira qu'à l'avenir les palmiers continueront à procurer des avantages.

## Les arbres sont-ils capables d'éprouver des sentiments?

par Arnold Mundua

Autorité forestière de PNG  
PO Box 267  
Mt Hagen  
Papouasie-Nouvelle-Guinée

EN PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE (PNG), les arbres et les forêts font partie intégrante du patrimoine culturel. Dans le monde entier, l'extrême importance des arbres et des forêts a donné lieu à la publication de nombreux livres et documents qui décrivent les aspects scientifiques des arbres et les rôles qu'ils jouent dans les écosystèmes et la société. En fait, la profession forestière existe en PNG depuis plus de 30 ans. Et pourtant, on a quelque peu négligé de diffuser une information élémentaire sur la foresterie au grand public, et en particulier aux enfants.

Une bourse m'a été accordée par l'OIBT pour publier un roman de science-fiction que j'avais écrit en l'intitulant *Elep returns* (Le retour d'Elep). Ce livre, écrit à l'intention des écoliers de PNG, fait un tableau d'ensemble des forêts, des forestiers et de la foresterie, en insistant particulièrement sur l'industrie d'exportation des grumes en PNG. Dans cet article je décris le roman, le but qu'il recherche et comment je l'ai composé.

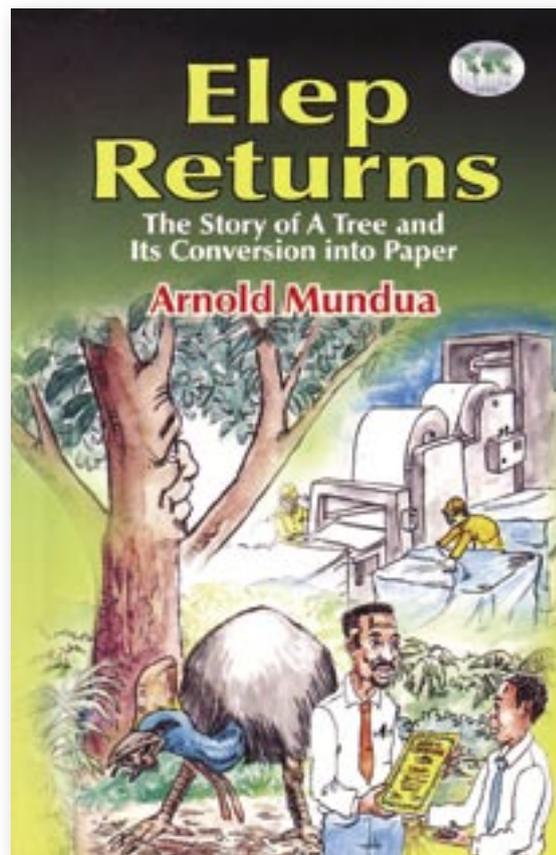
### L'histoire

Le retour d'Elep est l'histoire d'un arbre, nommé Elep, qui a poussé dans la région de Kandrian, sur la côte méridionale de l'île de Nouvelle-Bretagne en PNG. Le roman raconte les aventures d'Elep, de sa germination à son développement en

## Attribution de bourses

Vingt-neuf bourses représentant un montant total de 151 900 dollars EU ont été attribuées à la quarantième session du Conseil international de bois tropicaux en mai/juin 2006. Les candidats retenus ont été les suivants:

**Komlan Mibia Adiku** (Togo), pour entreprendre une étude sur la qualité du bois de *Gmelina arborea* au Togo en vue de mieux en fixer les prix; **Indranie Jean Bacchus** (Guyana), pour entreprendre un programme de maîtrise en administration des affaires; **Belvi Margui Cáceres Rodríguez** (Pérou), pour obtenir une maîtrise en gestion des forêts tropicales et conservation de la biodiversité; **Maheshwar Dhakal** (Népal), pour entreprendre des recherches de doctorat sur un système de fixation des prix des produits forestiers dans un programme de foresterie communautaire; **Kelechi Eleanya** (Nigéria), pour des recherches post-universitaires sur les moyens de subsistance dans les forêts de mangrove d'Akassa au Nigéria; **Richard Gyimah** (Ghana) et **Christine Mambote Makananu** (République démocratique du Congo), pour participer à un stage de leadership environnemental; **Edward Kamara** (Libéria), pour suivre un cours de formation sur les technologies d'utilisation des forêts au service du développement durable; **Lina Karlinasari** (Indonésie), pour faire des recherches de doctorat sur l'analyse de la résistance du bois à la flexion par essais non destructifs; **Migbébloê Kumedjro Messankpon** (Togo), pour préparer une thèse post-universitaire qui élaborera un plan de gestion pour l'aire protégée de Bayémé; **Win Kyi-I** (Myanmar), pour préparer un document technique sur la technologie de séchage du bois; **Amy Alicia Lazo Ulloa** (Honduras), **María Meneses Lixmani Pitacuar** (Equateur), **Tania Liliana Luna Arévalo**, **Yan Arley Ramos Palacios** et **Henny Gicela Maldonado Sevilla** (tous de Colombie), et **Cecilia Victoria Vargas Mendiola** (Pérou), pour suivre un stage de formation sur la gestion diversifiée des forêts tropicales naturelles; **Elisabeth Any Mba** (Cameroun), pour obtenir un diplôme sur le reboisement et l'aménagement des forêts; **Marcel Joachim Medzegue** (Gabon), pour des recherches de doctorat comparant le bois d'okoumé (*Aucoumea klaineana*) des plantations et des forêts naturelles; **Roberto Lecomte Mello** (Brésil), pour assister à la conférence mondiale sur la technologie du bois; **Joseph Mizingou** (République du Congo), pour préparer des fiches techniques du calendrier phénologique de dix espèces commerciales dans quatre stations forestières nationales; **Laurent Gradebo Ogundare** (Nigéria), pour travailler avec la Commission forestière du Ghana à l'étude de son système de gestion des données sur les bois tropicaux; **Abiodun Olusesi Oso** (Nigéria), pour faire des recherches de maîtrise sur l'évaluation des délits d'exploitation dans les forêts de l'Etat d'Ogun entre 1996 et 2005; **Eli Nur Nirmala Sari** (Indonésie), en vue d'un doctorat sur la certification des forêts et son impact sur l'allègement de la pauvreté rurale dans les communautés forestières; **Sajani Shrestha** (Népal), pour des recherches de doctorat sur l'utilisation de produits sauvages comestibles et la nutrition dans une zone tampon du Népal; **George David Tchikou Tchuisseu** (Cameroun), pour utiliser la télédétection et le SIG dans son étude du déboisement et de ses effets sur l'équilibre environnemental; **Lucie Felicité Temgoua** (Cameroun), pour entreprendre un programme de maîtrise en foresterie rurale et tropicale; **Mahendra Singh Thapa** (Népal), pour mener à bien un programme de maîtrise en matière de gestion des ressources naturelles et de développement rural; **Aung Ko Thet** (Myanmar), pour entreprendre un programme de maîtrise en gestion des ressources naturelles.



grand arbre, de sa conversion en grume, de son exportation vers le Japon où il est transformé en papier, et de son retour en PNG, sous forme de papier utilisé pour imprimer des certificats d'écoliers. Par un heureux hasard, Elep a l'insigne privilège de témoigner des excellents résultats scolaires d'un garçon qui, par le passé, savourait avec délice les fruits produits par Elep lorsqu'il passait près du village de Kandrian où ce garçon habitait.

L'histoire personifie l'arbre Elep. Dans le dialecte local Arup (Arawe) de Kandrian, 'Elep' se rapporte au *Canarium indicum*, une espèce tropicale de feuillu appartenant à la famille des burceracées. Il pousse dans la plupart des régions de PNG et prédomine à Kandrian. Ses noix savoureuses et croquantes, désignées localement sous le nom de *galip*, sont bien connues partout en PNG. Elep raconte son développement de semence en arbre et sa transformation en bois et papier, en mettant l'accent sur les phases successives de croissance et de traitement et présentant ainsi une vue d'ensemble de la foresterie.

### Comment et pourquoi Le retour d'Elep a-t-il été écrit?

Près de 70% des écoliers de PNG viennent des provinces possédant de riches ressources en bois. Mais lorsque le sujet de la foresterie est abordé en classe, les enfants ont tendance à décrire un arbre, une forêt ou une plantation forestière, un camion chargé des grumes (jinker) déboulant à grand bruit à vitesse folle vers un bassin de stockage, ou un jeune plant dans un sachet en polyéthylène. Dans son esprit, l'enfant ne fera aucun rapprochement entre ces images et il ne lui sera pas facile de se représenter la foresterie comme étant un processus. En fait, les enfants ne semblent pas particulièrement intéressés par des discussions 'arides' sur l'art et la science de la foresterie, de sorte que les liens qui existent entre la foresterie et la vie de ces enfants sont souvent obscurcis. Même les enseignants ne savent pas

suffisamment ce qu'est la foresterie pour la présenter de manière intéressante et instructive. C'est pour ces raisons et pour d'autres que les sujets concernant les arbres et les forêts sont souvent oubliés dans les écoles.

La littérature forestière figure abondamment sur les étagères des bibliothèques à travers le pays, mais son lectorat se limite essentiellement aux seuls spécialistes—scientifiques et forestiers. Elle se compose en majeure partie de manuels et d'exposés techniques, dont un enseignant peut quelquefois se servir mais qui sont rarement de quelque utilité pour des enfants. Il semble donc que l'on soit encore loin de bien faire connaître aux jeunes ce qu'est la foresterie. Dans de rares cas, des forestiers sont invités à faire des conférences à des étudiants, mais elles sont en général organisées au coup par coup.

Durant les 20 années de ma carrière en qualité de forestier, chargé d'inventaires des forêts, agent de maîtrise d'exploitation forestière, inspecteur du programme SGS de contrôle des grumes à l'exportation, et agent de vulgarisation forestière, j'ai eu l'occasion de répondre à une multitude de questions du public sur la foresterie. La nature des questions illustre souvent une méconnaissance quasi totale des processus de la foresterie. Parfois je me disais, "c'est une question très simple, comment se fait-il que cette personne ne puisse pas la saisir?" C'est alors que j'ai commencé à comprendre qu'il fallait écrire quelque chose pour les enfants, faire un panorama de toute une opération forestière et, en particulier, de l'industrie d'exportation des grumes, sous la forme d'une histoire simple que les petits pourraient lire et comprendre. Mais il ne fallait pas se borner à présenter l'information; cette histoire devait amuser, passionner et retenir l'attention. Mais comment y arriver? J'ai donc conclu que l'histoire d'Elep serait un roman, étant donné que les enfants aiment, plus que tout, lire des ouvrages de fiction.

*Le retour d'Elep* s'adresse aux écoliers de 9, 10, 11 et 12 ans du cycle secondaire à travers toute la PNG, dont nombreux sont ceux

qui assumeront un jour quelque responsabilité dans la gestion des forêts sur les terres de leurs clans. C'est un roman à lire en classe, où toutes les activités forestières de PNG, en particulier dans l'industrie d'exportation de grumes, sont relativisées. J'ai essayé de couvrir tous les aspects de la foresterie sur le terrain: étude des plantes, mesure des forêts, botanique, inventaires forestiers, abattages et exportation de grumes, dendrologie et beaucoup d'autres sujets.

Imprimé en livre de poche de 151 pages, il contient 20 chapitres et, vers la fin, une liste de faits marquants. Chaque chapitre est illustré par des schémas et le livre inclut une carte montrant le voyage d'Elep par les pays étrangers. Vous pouvez vous adresser directement à moi, à l'adresse ci-dessus, si vous désirez acheter mon livre.

## Remerciement

*L'auteur remercie le programme de bourses de l'OIBT d'avoir mis à sa disposition les fonds nécessaires pour publier ce livre.*



## Bourses offertes par l'OIBT

L'OIBT offre des bourses d'étude, financées par le Fonds Freezailah pour les bourses, afin de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les aptitudes professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans les pays membres. L'objectif est de promouvoir l'aménagement durable des forêts tropicales, l'efficacité de l'utilisation et de la transformation des bois tropicaux et de meilleures informations économiques sur le commerce international des bois tropicaux.

### Les activités éligibles comprennent:

- la participation à des stages de formation, des internats de formation, des voyages d'étude, des cycles de conférences/démonstration et des conférences internationales/régionales;
- la préparation, la publication et la diffusion de documents techniques (par ex. manuels et monographies);
- des études post-universitaires.

**Domaines prioritaires:** les activités éligibles chercheront à développer les ressources humaines et les aptitudes professionnelles dans un ou plusieurs domaines visant à:

- améliorer la transparence du marché des bois tropicaux;
- améliorer la commercialisation et la distribution des espèces de bois tropicaux provenant de sources durablement aménagées;

- améliorer l'accès au marché pour les exportations de bois tropicaux en provenance de sources durablement aménagées;
- protéger la base de ressource des bois tropicaux;
- améliorer la base de ressource des bois tropicaux, notamment par l'application de critères et indicateurs de l'aménagement forestier durable;
- améliorer les capacités techniques, financières et humaines en matière de gestion de la base de ressource des bois tropicaux;
- promouvoir la transformation accrue et plus poussée des bois tropicaux provenant de sources durablement aménagées;
- améliorer la commercialisation et la normalisation des exportations de bois tropicaux;
- améliorer l'efficacité de la transformation des bois tropicaux.

*Dans n'importe lequel des domaines ci-dessus, sont applicables des activités visant à:*

- consolider les relations publiques, sensibiliser et éduquer le public;
- améliorer les statistiques;
- poursuivre la recherche-développement, et
- partager l'information, les connaissances et les techniques.

**Critères de sélection:** Les demandes de bourses seront évaluées en fonction des critères de sélection suivants (sans que leur soit attribué un ordre de priorité quelconque):

- conformité de l'activité proposée à l'objectif et aux domaines prioritaires du Programme;
- compétence du candidat à entreprendre l'activité proposée de la bourse;
- mesure dans laquelle l'acquisition ou le perfectionnement des compétences et connaissances grâce aux activités de la bourse sont susceptibles de déboucher sur des applications plus larges et des bénéfices au niveau national et international; et
- modicité des coûts par rapport à l'activité proposée pour la bourse.

Le montant maximum octroyé pour une bourse est de 10.000 dollars des Etats-Unis. Seuls des ressortissants de pays membres de l'OIBT peuvent poser leurs candidatures. La prochaine date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **3 mars 2007**, et s'entend pour des activités qui ne débiteront pas avant 1er août 2007. Les demandes seront évaluées en mai 2007.

*Pour plus amples renseignements et pour recevoir les formulaires de candidature (en anglais, français ou espagnol), s'adresser à Dr Chisato Aoki, Programme de bourses, OIBT. Fax 81-45-223 1111. fellowship@itto.or.jp (voir l'adresse postale de l'OIBT à la page 2) ou visiter le site itto@itto.or.jp.*

## Le besoin de davantage de soutien

### 15<sup>ème</sup> Session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

27 mars–1er avril 2006  
Maputo, Mozambique

A cette session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFA) ont participé environ 120 délégués d'institutions gouvernementales, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. La Commission a débattu des principaux aspects des politiques forestières qui ont des répercussions dans la région, à savoir:

- les progrès réalisés en matière d'aménagement forestier durable (AFD);
- les possibilités de financement pour l'AFD;
- la contribution aux Objectifs de développement du millénaire (ODM) à travers la coopération régionale;
- le respect des lois forestières;
- les questions relatives aux changements climatiques;
- la gestion de la faune et des aires protégées; et
- la foresterie, la faune et l'allègement de la pauvreté.

Cette session de la CFFA a eu lieu après la 6<sup>ème</sup> session du Groupe de travail sur la gestion de la faune et des aires protégées et un atelier sur la foresterie, la faune et l'allègement de la pauvreté. Les recommandations formulées à l'issue de ces deux réunions ont guidé les discussions de la CFFA.

La session de la CFFA a permis de cerner les questions régionales que le Comité des forêts de la FAO devrait examiner. Elle a souligné le besoin de revitaliser la CFFA, de renforcer la base de connaissances au sujet de la mise en oeuvre de l'AFD, tant au niveau des politiques qu'à celui du terrain; et d'évaluer les progrès réalisés quant à l'élaboration d'un code des meilleures pratiques concernant les forêts plantées et d'un code des meilleures pratiques de gestion du feu, y compris une stratégie visant à intensifier la coopération internationale pour la mise en oeuvre du code de gestion du feu.

La CFFA a fait appel à la FAO pour qu'elle continue de soutenir les pays membres afin qu'ils puissent mettre en oeuvre l'AFD par le biais de programmes forestiers nationaux efficaces, lesquels serviront à coordonner les apports du secteur pour atteindre les ODM, l'accent étant porté sur la contribution des forêts à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire; qu'ils puissent procéder dans les pays à des inventaires forestiers et des évaluations couvrant les dimensions sociales, économiques, environnementales et inter-sectorielles de la foresterie; et qu'ils poursuivent la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qu'elle alimente.

*Rapport de Jean-Claude Nguinguiri, représentant régional de l'OIBT pour l'Afrique*

## Le développement propre des forêts

### Atelier régional ANASE-OIBT sur les perspectives de Projets de foresterie dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre dans la région Asie-Pacifique

22–24 mars 2006  
Phnom Penh, Cambodge

Cet atelier a rassemblé des représentants de l'OIBT et des pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du sud-est (ANASE) de la région, ainsi que ceux du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, d'organisations internationales

non gouvernementales, d'instituts de recherche et du secteur privé. Il était parrainé par l'OIBT et le Programme forestier régional allemand-ANASE (REFOP), avec le soutien de l'administration forestière du Cambodge. Les débats ont été dirigés par des spécialistes en assistance technique de l'agence allemande GTZ, des consultants sur les perspectives concernant les changements climatiques, et des représentants du Centre pour la recherche forestière internationale et de la société Pacific Consultants Co. Ltd.

L'atelier était destiné à faire mieux comprendre les règles et les procédures à respecter lors de l'exécution de projets de boisement et de reboisement (B&R) dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) et à encourager des initiatives prises au niveau des pays en vue de promouvoir de tels projets conformément aux *Directives de l'OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires*. Il visait également à faciliter un échange de vues sur l'inclusion éventuelle, dans un accord du Protocole de Kyoto après 2012, de la réduction des émissions dues au déboisement dans les pays en développement.

L'atelier a formulé des recommandations concernant plusieurs questions relatives au MDP et au secteur forestier. S'agissant des conditions à remplir par les projets MDP B&R axés sur le domaine public, par exemple, il a recommandé, entre autres, que tous les futurs efforts de renforcement des capacités visant le MDP incorporent systématiquement la participation des acteurs forestiers et que des ateliers soient organisés au niveau régional pour réunir des membres d'autorités nationales désignées (AND) pour examiner des questions d'application des critères de développement durable et des leçons apprises. Des organismes régionaux pourraient prêter main forte aux AND et aider des pays sans AND à en désigner, probablement par le biais de la coopération entre pays ou en élaborant un modèle générique.

Quant à la promotion d'opportunités d'investissement axée sur des incitations aux entreprises, l'atelier a recommandé, entre autres, de faire pression sur les bailleurs de fonds pour qu'ils soutiennent le montage de petits projets locaux susceptibles d'interactivité avec le marché international du carbone. Il a également recommandé la constitution, dans chaque pays, d'un fonds d'affectation spéciale destiné à la foresterie, y compris les projets MDP B&R, éventuellement en partenariat avec les banques locales. Il y aurait lieu en outre d'explorer la possibilité du recours à des régimes de certification pour accroître la valeur des réductions d'émissions dans des projets procurant des avantages sociaux et environnementaux exceptionnels.

En ce qui concerne les besoins de la société civile, l'atelier a recommandé, entre autres, qu'en définissant les conditions des projets B&R, les gouvernements prêtent une attention particulière aux aspects qui ne sont pas négociables et s'assurent que ceux-ci sont pris en compte, tout en prévoyant des conditions susceptibles de renforcer la capacité d'une communauté de négocier les aspects qui sont négociables. Ces derniers incluent le renforcement des capacités des communautés de négocier et de faciliter la participation d'ONG qui représentent effectivement les intérêts de la communauté. De plus, les règles de partage des avantages entre bénéficiaires et investisseurs devraient être établies dans le souci d'augmenter les revenus des parties prenantes locales, et l'accent devrait être mis sur la promotion de projets MDP B&R visant à garantir qu'ils contribuent au développement durable des groupes à faible revenu. Le niveau des interventions de caractère réglementaire décidées par des gouvernements devrait différer selon qu'elles se rapportent à des projets MDP B&R à grande ou à petite échelle. Les gouvernements devraient promouvoir et aider les projets de petite envergure en imposant des règles minimales, tandis que les projets à grande échelle seraient soumis à un niveau de réglementation plus rigoureux pour garantir que les critères de développement durable soient pleinement respectés.

Sur la question de la réduction des émissions dues au déboisement dans les pays tropicaux, l'atelier a recommandé de sensibiliser davantage le public aux questions de déboisement et d'améliorer la participation du secteur forestier

aux négociations de Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La conservation des forêts à long terme pourrait devenir plus efficace si la réduction des émissions du déboisement faisait l'objet d'incitations, ce qui serait réalisable par des cibles de réduction ambitieuses que se fixeraient les pays figurant à l'Annexe I, parallèlement à une réduction effective du déboisement dans les pays tropicaux par rapport à une ligne de base convenue (de préférence au niveau national). Aucun plafond ne devrait être imposé aux crédits de carbone résultant d'un déboisement évité. Le mécanisme concernant le déboisement devrait rester simple et être intégré au régime défini dans la CCNUCC; un marché stable qui équilibrerait l'offre et la demande et envisagerait des remises de crédits de carbone en cas de déboisement évité devrait être institué; et la capacité de contrôle du déboisement dans les pays tropicaux devrait être améliorée grâce au renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération régionale.

*Rapport de Hwan Ok Ma, Secrétaire de l'OIBT*

## **De bonnes nouvelles, et de moins bonnes, pour le Conseil**

### **40ème Session du Conseil international des bois tropicaux**

**29 mai–2 juin 2006**  
Mérida, Mexique

Selon un rapport présenté à la 40ème session du Conseil international des bois tropicaux tenue à Merida (Mexique) en mai/juin dernier, des progrès ont été réalisés en direction de l'objectif d'aménagement forestier des forêts défini par l'OIBT. Ce rapport signale toutefois que la qualité de la gestion dans 95% du domaine forestier permanent est encore problématique et que les progrès ne dureront qu'un temps si la communauté internationale ne fait pas en sorte que les nations tirent des avantages économiques de la préservation de leurs forêts.

Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit régulièrement pour débattre d'un large éventail de thèmes visant à promouvoir l'aménagement durable des forêts tropicales et le commerce de bois tropicaux issus d'un mode de production durable.

Selon le rapport OIBT intitulé *Situation de l'aménagement des forêts tropicales en 2005*, au moins 25,2 millions d'hectares de forêts permanentes de production et 11,2 millions d'hectares de forêts de protection permanentes sont aujourd'hui sous gestion durable. Ces chiffres doivent être comparés au niveau proche de zéro qui ressortait d'une enquête effectuée par l'Organisation sur ce sujet en 1988. Le Conseil a été informé qu'en dépit des progrès réalisés, moins de 5% de l'ensemble du domaine forestier permanent dans le monde tropical était considéré sous gestion durable.

En présence d'un panel d'experts en foresterie tropicale composé de M.M. Duncan Poore, Jürgen Blaser, B.C.Y. Freezailah et Steven Johnson, les délégués ont eu l'occasion de poser des questions sur les conclusions du rapport et ce qu'elles signifient pour les pays tropicaux et la communauté internationale. Le rapport intégral, comprenant les profils détaillés des 33 pays membres producteurs de l'OIBT, a été affiché sur le site Web [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp).

Au cours de la session, le Conseil a financé un certain nombre de nouveaux projets destinés à promouvoir l'aménagement durable des forêts tropicales et à y contribuer. L'un d'eux s'attaquera au problème des insectes foreurs des pousses d'arbres dans les plantations de ligniculture de la péninsule du Yucatán au Mexique et dans l'Etat mexicain de Veracruz, tandis qu'un autre traitera de l'aménagement des mangroves et des forêts inondées dans les plaines centrales du littoral de Veracruz. La forêt d'Iwokrama au Guyana a bénéficié du financement d'un projet visant à promouvoir sa gestion, et les Philippines recevront une

assistance en vue de mettre en oeuvre un système d'information forestière. Un projet à exécuter en Indonésie aidera à assurer le suivi des résultats obtenus en matière de gestion des concessions forestières; une conférence parlementaire régionale en Afrique sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale a également été financée.

Les financements alloués à cette session se sont montés au total à 3,9 millions de dollars des Etats-Unis. Les principaux bailleurs de fonds à cette session ont été les gouvernements du Japon et des Etats-Unis, tandis que le Fonds commun pour les produits de base, l'organisation *Friends of Iwokrama*, et les gouvernements de Norvège, Finlande, France, Australie et de République de Corée se sont également engagés à assurer des financements. Un résumé de tous les projets financés à cette session figure à la page 18 de la présente édition.

La Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché qui a eu lieu durant cette session avait pour thème "les principes régissant l'adjudication des marchés publics portant sur le bois dans les pays consommateurs". M. Rupert Olivier, analyste des marchés des bois tropicaux basé au Royaume-Uni, a rapporté que les principes appliqués aux marchés publics en Europe intègrent de plus en plus l'exigence de légalité et de durabilité des sources d'approvisionnement. Il s'est dit préoccupé par l'absence d'harmonisation entre les différentes politiques adoptées en la matière par les différentes autorités et les différents pays, ce qui risque de gravement compromettre l'efficacité des marchés. Le groupe de Discussion a également entendu des exposés portant sur les principes qui régissent les marchés publics et les politiques d'achat du secteur commercial au Danemark, en France et aux Etats-Unis.

Plusieurs manifestations ont été organisées en marge de cette session. Le Groupe consultatif de la société civile créé par le Conseil a réuni plusieurs dirigeants de collectivités locales du Mexique, du Guatemala, du Nicaragua et du Panama pour parler des défis auxquels sont confrontées les entreprises forestières dans cette région. Marcedonio Cortave, représentant l'Association des communautés forestières du Petén (Guatemala), a fait savoir que sa communauté avait sans aucun doute bénéficié de l'accès aux marchés internationaux du bois grâce à l'écocertification. Plusieurs autres intervenants ont décrit les problèmes que rencontrent les communes et collectivités lorsqu'elles cherchent à se procurer des fonds pour leurs exploitations et ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle s'efforce d'apporter des réponses à ce problème.

Durant cette même réunion, l'organisation non gouvernementale Forest Trends a présenté les résultats d'une étude financée par l'OIBT, qui fait ressortir que relativement peu de pays ont mis en place des régimes fonciers et des politiques forestières propices à un développement généralisé d'entreprises forestières communautaires.

Lors d'une autre réunion satellite, Mme Sandra Ribey du gouvernement canadien a fait le point sur le cycle de Doha de l'OMC en matière de commerce et sur ce que les négociations signifieront éventuellement pour le commerce des produits forestiers. Elle a présenté des informations relatives à une proposition avancée par un certain nombre de gouvernements, au sujet d'une éventuelle initiative sectorielle sur les produits ligneux entrant dans le cadre des négociations sur l'accès aux marchés non agricoles. Par ailleurs, M. Al Goetzl, consultant basé aux Etats-Unis, a présenté les résultats d'une étude estimant les incidences de l'abaissement des barrières douanières sur les produits ligneux.

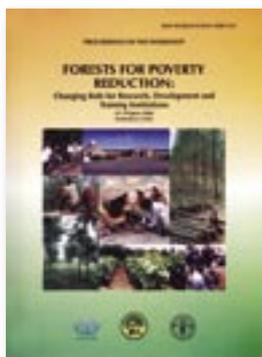
Une troisième réunion satellite a passé en revue les réactions du secteur privé européen à l'évolution de la demande de produits ligneux au niveau des consommateurs. Un aspect intéressant de cet exposé a été l'explication donnée sur la manière dont le secteur privé prend de plus en plus l'initiative d'organiser les réponses aux modifications de la demande du consommateur, notamment à travers des mécanismes comme la certification.

*Pour de plus amples informations sur la session du Conseil, visiter le site [www.itto.or.jp](http://www.itto.or.jp)*

Résumé  
par  
Alastair  
Sarre

► *Sim, H.C., Appanah, S. & Hooda, N. 2005. Forests for poverty reduction: changing role for research, development and training institutions. Actes d'un atelier tenu les 17 et 18 juin 2003 à Dehradun, Inde. FAO, Bangkok, Rome. ISBN 974 7946 76 9.*

*Disponible auprès de:* Patrick Durst, Senior Forestry Officer, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, 39 Phra Atit Road, Bangkok 10200, Thaïlande; Tél 66-2-697 4000; Fax 66-2-697 4445; Patrick.Durst@fao.org



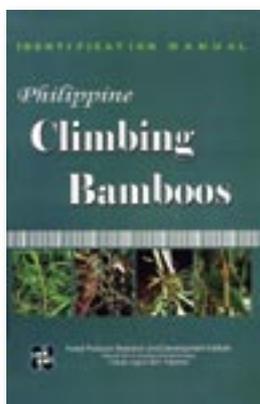
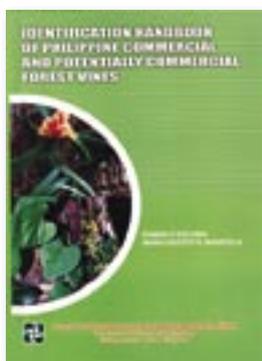
Cette publication contient 31 communications présentées à un atelier qui s'est penché sur ce qu'implique, de la part des chercheurs dans le domaine forestier, l'accent que l'on met sur la réduction de la pauvreté. "Les temps sont révolus où le forestier n'avait pour seuls outils qu'un ruban diamétrique et un carnet de note", écrit

Simmathiri Appanah, un des rédacteurs. "Ce sont les habitants qui lui causeront le plus de problèmes: son activité consistera surtout à dialoguer, à rechercher leur engagement et à tenir des réunions avec eux".

► *Escobin, R. & Banaticla, M.C. 2005. Identification handbook of Philippine commercial and potentially commercial forest vines. Forest Products Research and Development Institute, Department of Science and Technology, Laguna, Philippines. ISBN 971 626 023 7.*

*Escobin, R., Pitargue, Jr, F., Ramos, M., Maruzzo, M. & America, W. 2005. Identification manual on Philippine climbing bamboos. Forest Products Research and Development Institute, Department of Science and Technology, Laguna, Philippines. ISBN 971 626 024 5.*

*Disponibles auprès du:* Forest Products Research and Development Institute, College, Laguna 4031, Philippines; [fprdi@laguna.net](mailto:fprdi@laguna.net); [www.uplb.edu.ph/fprdi](http://www.uplb.edu.ph/fprdi)



Ces deux volumes qui se complètent ont été édités avec l'aide d'une bourse de l'OIBT. Le premier répertorie, avec clé d'identification, 70 des lianes les plus importantes ou potentiellement les plus importantes du point de vue commercial présentes

dans les forêts des Philippines. Comme le précise Florence Soriano dans son bref avant-propos, "le FPRDI publie ce livre dans l'espoir qu'il aidera à réaliser tout le potentiel des lianes des forêts philippines et à enrichir l'existence des familles qui les récoltent, les vendent et les transforment—dont la plupart sont très pauvres".

Le second volume décrit 16 espèces des bambous grimpants et fournit une clef d'identification. Dr Soriano fait observer que l'attention n'a été portée que récemment sur leurs applications potentielles dans la fabrication de meubles et les travaux manuels.

► *Heart of Borneo: three countries, one conservation vision. Actes de l'atelier Heart of Borneo réuni à Bandar Seri Begawan, Brunéi Darussalam, les 5 et 6 avril 2005.*

*Disponible auprès de:* WWF Indonesia, Kantor Tamam A9, Unit A-1, Jl Mega Kuningan Lot 8-9/A9, Kawasan Mega Kuningan, Jakarta 12950, Indonésie; Tél 62-21-576 1070; Fax 62-21-576 1080.

L'initiative "Heart of Borneo" du WWF vise à protéger le massif montagneux du centre de Bornéo, qui s'étend à cheval sur les frontières entre le Brunéi Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie. Un atelier exploratoire, accueilli par le ministère de l'industrie et des ressources primaires du Brunéi Darussalam, s'est tenu en avril 2005. Y ont été débattus les avantages d'une réflexion sur la conservation à grande échelle et passés en revue les problèmes qui se posent dans les montagnes de Bornéo, en vue de préciser une vision de la conservation et d'élaborer un plan d'action pour la région. Cette publication reprend les exposés présentés et contient certains des produits de l'atelier—y compris sa déclaration de vision stratégique et son plan d'action.

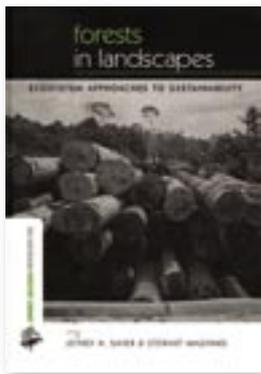
► *Wulffraat, S., Tatengkeng, P. & Salo, A. 2006. The Ecology of a Tropical Rainforest in Kayan Mentarang National Park in the Heart of Borneo. Ekologi Hutan Hujan Tropis Taman Nasional Kayan Mentarang di Jantung Kalimantan. WWF Indonesia, Jakarta, Indonésie. ISBN 979 99919 2 7.*

*Disponible auprès de:* WWF Indonesia, PO Box 5020 JKTM 12700, Indonésie

Cette publication en couleurs, écrite en anglais et en Bahasa Indonesia, présente des descriptions et des données sur l'écologie et la faune du parc national de Kayan Mentarang rassemblées à la station de Lalut Birai au centre du parc. Le parc national de Kayan Mentarang, qui s'étend sur 1,3 million d'hectares dans la province du Kalimantan sur l'île du Bornéo, est géré par le ministère de la foresterie, le gouvernement provincial et le Fonds mondial pour la nature d'Indonésie, avec l'assistance d'un projet de l'OIBT.

► *Sayer, J. & Maginnis, S. (eds) 2005. Forests in landscapes: ecosystem approaches to sustainability. Earthscan, Londres, Royaume-Uni. Broché ISBN: 1844071952. £23.96.*

*Dépôttaire:* Earthscan, 8-12 Camden High Street, Londres NW1 0JH, Royaume-Uni; [earthinfo@earthscan.co.uk](mailto:earthinfo@earthscan.co.uk); [www.earthscan.co.uk](http://www.earthscan.co.uk)



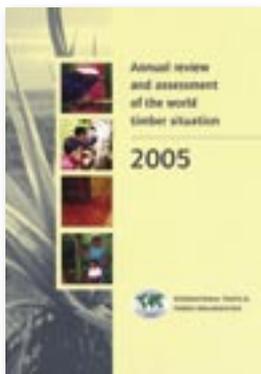
Les débats se poursuivent au sujet des différences et des similitudes entre l'aménagement forestier durable (AFD) et "l'approche écosystémique" appliqués aux forêts. La seconde entre dans le cadre primordial des mesures à prendre en vertu de la Convention sur la diversité biologique (CDB), tandis que le premier représente un

principe de l'OIBT et d'autres institutions. Les rédacteurs de ce livre signalent qu'ils "n'ont pu retrouver, et par conséquent utiliser, aucun exemple d'initiatives de gestion forestière entreprises en réponse directe aux principes de la CDB". Les études de cas présentées dans ce livre sont cependant conformes à ces principes; elles examinent les approches adoptées dans le bassin du Congo, en Amérique centrale, en Australie, dans le nord-ouest des Etats-Unis, et au Canada. Les rédacteurs en concluent ce qui suit: à l'avenir, "il sera essentiel que les forestiers ne se sentent pas obligés d'appliquer de façon stéréotypée à toutes les forêts quelque articulation particulière de l'AFD ou des principes écosystémiques. Les aménagistes de demain doivent fonder leurs mesures de gestion sur l'interprétation et l'application locales des principes écosystémiques et les modèles d'AFD. Ils devront s'inspirer de ces concepts et d'autres philosophies pertinentes et les adapter".

► **OIBT 2006. Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois, 2005. OIBT, Yokohama, Japon.**

ISBN 4 902045 27 3.

Disponible auprès du *Fonctionnaire de l'information, ahadome@itto.or.jp* (voir l'adresse complète à la page 2)

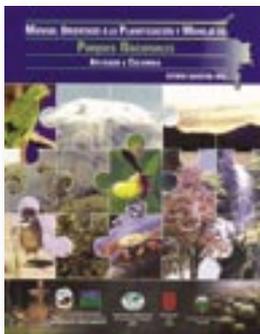


Cette publication est la dernière d'une longue série dans laquelle l'OIBT compile les statistiques internationales les plus à jour et les plus fiables dont elle dispose sur la production et le commerce des bois à l'échelle mondiale, l'accent étant mis sur les bois tropicaux. Elle fournit également des renseignements sur les tendances dans le secteur forestier, la gestion des forêts

et les économies des pays membres de l'OIBT. Ce document est basé sur l'information soumise par les pays membres qui ont répondu au Questionnaire conjoint sur le secteur forestier, au besoin complétée à partir d'autres sources.

► **Saavedra Ruiz, Eutimio (2005). Manual orientado a la planificación y manejo de parques nacionales aplicado a Colombia. Universidad del Tolima, Facultad de Ingeniería Forestal, Ibagué, Tolima, Colombia. ISBN 958 33 8114 4.**

Disponible auprès de: E. Saavedra Ruiz, [esaavedr@ut.edu.co](mailto:esaavedr@ut.edu.co)

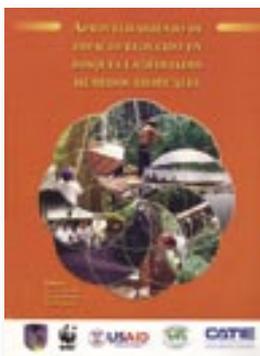


Ce manuel sur la gestion et la planification des parcs nationaux en Colombie, qui a été publié avec l'aide d'une bourse de l'OIBT, examine la complexité des rapports entre les aspects techniques, politiques, sociaux, environnementaux et ceux de la gestion et de la planification. Il décrit le contexte des orientations internationales, l'importance des secteurs protégés en Colombie, les lois régissant leur gestion et le système national d'aires protégées, de même qu'il fournit des renseignements sur l'élaboration des plans d'aménagement, le calcul de la capacité de charge des aires protégées, etc..

l'importance des secteurs protégés en Colombie, les lois régissant leur gestion et le système national d'aires protégées, de même qu'il fournit des renseignements sur l'élaboration des plans d'aménagement, le calcul de la capacité de charge des aires protégées, etc..

► **Orozco, L., Brumér, C. & Quirós, D. 2006. Aprovechamiento de impacto reducido en bosques latifoliados húmedos tropicales. CATIE, Turrialba, Costa Rica. ISBN 9977 57 418 9.**

Disponible auprès du: *Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza, 7170, Turrialba, Costa Rica; comunicacion@catie.ac.cr; www.catie.ac.cr*



Publié avec l'aide d'une bourse de l'OIBT, ce livre couvre un éventail de sujets particuliers concernant l'exploitation à faible impact. Rédigé par douze spécialistes, il porte sur des aspects tels que les plans d'extraction, la planification et la construction des pistes de traînage, l'abattage dirigé, le sciage sur place, les coûts, les conditions de travail, l'évaluation et le suivi. Il inclut également en annexe un prototype de plan annuel d'opérations (*plan operativo anual de aprovechamiento—POA*).

Il inclut également en annexe un prototype de plan annuel d'opérations (*plan operativo anual de aprovechamiento—POA*).



**Extraits de rapports de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux (TTMR)**

**Résumé par Alastair Sarre**

## **Prix forts des bois malaisiens**

Après environ une décennie de pertes et de guerre des prix, le marché d'exportation des bois malaisiens est en plein essor. Face à une pénurie chronique d'approvisionnements de matière première et sans l'espoir d'une solution en vue, les prix des produits ligneux de Malaisie ont progressé dans tous les secteurs.

Cette année, les prix des contreplaqués ont atteint leur niveau le plus élevé depuis huit ans, ayant augmenté de 10 à 20% par rapport à ceux de 2005. Les négociants craignent cependant que des prix plus élevés poussent les acheteurs à trouver d'autres fournisseurs au Viet Nam et en Indonésie.

En attendant, l'industrie locale des bois demande instamment aux gouvernements des différents Etats d'octroyer davantage de concessions de bois pour atténuer le manque de matières premières. La Malaisie vise à élargir de 375 000 hectares au cours des 5 années à venir la superficie de ses plantations forestières dans les Etats de Sabah, Sarawak, Johor, Terengganu et Pahang.

TTMR 11:9, 1-15 mai 2006 et 11:14, 16-31 juillet 2006

## **L'Indonésie se propose d'interdire l'exploitation dans les forêts naturelles**

Le gouvernement indonésien a fait savoir qu'il interdira l'utilisation des arbres de forêts naturelles par l'industrie de la pâte et du papier d'ici 2009, et par l'industrie du bois d'ici 2014. Les usines de transformation du bois devront commencer à créer de nouvelles plantations de ligniculture pour se fournir en grumes, a commenté Boen Purnama, Secrétaire général du département des forêts. M. Purnama a précisé que si l'industrie commençait dès maintenant à planter des arbres, les forêts industrielles pourraient lui fournir suffisamment de matières premières en 2014. Cette politique vise à prévenir une destruction excessive des forêts tropicales du pays.

TTMR 11:11, 1-5 juin 2006

## **La Chine interdit les importations par route des bois du Myanmar**

D'après Global Witness, l'interdiction récemment imposée par la Chine aux importations par route des bois du Myanmar a entraîné une réduction spectaculaire du flot de bois d'origine illégale. A la demande du Gouvernement du Myanmar, le 27 mars 2006, les autorités de la province chinoise de Yunnan ont donné instruction aux postes de contrôle frontaliers d'intercepter les importations de "toutes sortes de bois et de produits minéraux du Myanmar" présumés, par les deux gouvernements, être d'origine illégale lorsqu'ils sont expédiés par voie de terre plutôt que lors de transactions par voie maritime mieux réglementées. Les ouvriers chinois qui travaillent le bois au Myanmar ont également été sommés de rentrer au pays.

Depuis l'interdiction, les flux commerciaux empruntant les routes entre les deux pays ont sensiblement diminué et la plupart des postes frontaliers respectent l'interdiction. Certains rapports indiquent cependant que du bois passe encore la frontière avec la Chine par des chemins détournés des zones frontalières.

TTMR 11:11, 1-15 juin 2006

## **Réattribution des droits de propriété des forêts en Bolivie**

Le Président bolivien Evo Morales a récemment promulgué quatre nouveaux décrets et 34 résolutions par l'intermédiaire de l'Institut national pour la réforme agraire (INRA). En conséquence, l'INRA a réattribué des terres et octroyé 3 millions d'hectares en titres de propriété à des cultivateurs et des collectivités indigènes dans sept départements du pays, y compris des zones d'anciennes concessions forestières. Dans le département de Santa Cruz, huit concessions forestières ont été ainsi partiellement ou totalement reconverties. Les entreprises du bois avaient 30 jours pour faire appel. Toutefois, le Vice-président Alvaro Garcia Linera a récemment donné aux concessionnaires l'assurance qu'il n'y aurait pas subjugation des droits forestiers et a garanti la permanence des concessions forestières légales. Il a précisé que la redistribution des terres se ferait dans des domaines de fiscalité forestière hors concessions.

TTMR 11:11, 1-15 juin 2006 et 11:14, 16-31 juillet 2006

## **Aucune exportation du Libéria malgré la levée de l'interdiction**

Le 20 juin 2006, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé de ne pas renouveler son interdiction sur les importations de grumes et de produits ligneux en provenance du Libéria. L'autorité de développement des forêts du Libéria (FDA) a fait bon accueil à la levée de l'interdiction des importations de bois mais a signalé que personne dans le pays n'était autorisé à produire des grumes ou des sciages pour l'exportation, étant donné que personne n'était titulaire d'une concession au Libéria. La FDA prévoit de soumettre prochainement à la législature nationale un projet de loi sur l'exportation de grumes et de sciages libériens. Des rapports non confirmés laissent entendre que quelques acheteurs potentiels ont pris contact avec des producteurs potentiels et que les exportations pourraient reprendre avant la fin de l'année.

TTMR 11:13, 1-15 juillet 2006 et 11:14, 16-31 juillet 2006

## **Discussions sur l'acajou**

Le Comité pour les plantes de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et le Groupe de travail sur l'acajou grandes feuilles se sont réunis du 29 juin au 8 juillet 2006 à Lima (Pérou). Le Comité a adopté une recommandation du rapport du groupe de travail, visant à ne pas soumettre l'acajou grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) à l'examen du commerce important, mécanisme par lequel sont étudiés les caractères biologiques, le commerce et toute autre information concernant les espèces en péril. Par ailleurs, le Comité a décidé d'enquêter sur les importantes quantités d'acajou grandes feuilles importées en République dominicaine. En attendant, les discussions sur une proposition d'inscrire à l'Annexe II *Cedrela odorata*, autre essence précieuse d'Amérique latine, ont été remises à plus tard.

TTMR 11:13, 1-15 juillet 2006

Le Rapport de l'OIBT sur le marché des bois tropicaux est publié tous les quinze jours et diffusé sur internet. En plus des nouvelles se répercutant sur le commerce des bois tropicaux, le rapport indique les prix d'un large éventail de produits des bois tropicaux. Pour s'y abonner gratuitement, il suffit de contacter Dr Jairo Castaño à l'adresse [itto-mis@itto.or.jp](mailto:itto-mis@itto.or.jp)

## Écologie forestière et conservation biologique

8 janvier–16 février 2007

Coût: £2550

Bangor, Royaume-Uni

Ce cours s'adresse aux professionnels de l'agriculture, de la foresterie et de disciplines concernant les ressources naturelles, qui travaillent pour des organismes des services publics, d'universités, d'organisations non gouvernementales et caritatives et souhaitent développer et élargir leurs connaissances et leurs compétences en matière de conservation biologique. C'est également une excellente initiation aux travaux de projet pour ceux qui souhaitent faire carrière dans les pays en développement.

A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure, entre autres de:

- planifier et procéder à des évaluations de la biodiversité végétale et écologique;
- appliquer les principes de la conservation biologique à la gestion des populations et des habitats de la faune;
- évaluer la viabilité des populations d'espèces rares;
- appliquer à la gestion des populations et des habitats de la faune des approches fondées sur des données réelles; et
- faire preuve de leurs connaissances sur les besoins des espèces principales en matière de conservation.

## Écologie forestière et conservation du sol et de l'eau

29 janvier–9 mars 2007

Bangor, Royaume-Uni

Coût: £2550

Ce cours s'adresse aux professionnels de l'agriculture, de la foresterie et de disciplines concernant les ressources naturelles ainsi qu'aux techniciens et gestionnaires de programmes agricoles dans des zones semi-arides. C'est également une excellente initiation aux travaux de projet pour ceux qui souhaitent faire carrière dans les pays en développement. A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure, entre autres de:

- décrire les principaux types d'érosion du sol et de dégradation des terres;
- employer des méthodes simples pour maîtriser l'érosion du sol;
- évaluer la dégradation des terres en appliquant des méthodes simples de classification;
- décrire une gamme de mesures agronomiques et physiques permettant de remédier à la dégradation des terres dans une zone sujette à la sécheresse;
- concevoir un dispositif simple de captage de l'eau;
- débattre des principaux facteurs sociaux, politiques et économiques contribuant à la dégradation des terres; et
- dessiner un graphique de courbes de niveau et de faibles dénivellations à l'aide d'instruments de levé topographique simples.

## Écologie forestière et sylviculture environnementale

8 janvier–16 février 2007

Bangor, Royaume-Uni

Coût: £2550

A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure, entre autres de:

- faire preuve de leurs connaissances quant aux informations écologiques requises afin de gérer et conserver les forêts naturelles;
- planifier et procéder à des évaluations de la biodiversité végétale et écologique;
- analyser, présenter et interpréter les résultats;
- formuler des recommandations en vue de l'application des résultats à de futures évaluations et aménagements de forêts;
- faire preuve de leurs connaissances sur les principaux attributs des écosystèmes forestiers faisant l'objet de travaux sylvicoles; et
- mettre en rapport les conditions écologiques, économiques et sociales de la gestion forestière pratiquée de nos jours et envisager des compromis.

## Arbres agroforestiers des tropiques arides et conservation du sol et de l'eau

19 février–30 mars 2007

Bangor, Royaume-Uni

Coût: £2550

A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure, entre autres, de:

- déterminer la dégradation des terres en appliquant des méthodes simples de classification;
- décrire une gamme des mesures agronomiques et physiques permettant de remédier à la dégradation des terres dans une zone sujette à la sécheresse;

- dessiner un graphique de courbes de niveau et de faibles dénivellations à l'aide d'instruments de levé topographique simples;
- faire preuve de leurs compétences à manier des instruments topographiques perfectionnés;
- décrire les caractéristiques et les complications des milieux de terres arides;
- quantifier les produits d'arbres des zones arides utilisés à des fins multiples; et
- faire preuve de leurs connaissances sur les options de gestion visant à obtenir des produits ligneux et non ligneux d'arbres à usages multiples présents sur des terres arides.

## Systèmes et pratiques d'agroforesterie et aspects sociaux de la gestion des ressources naturelles

8 janvier–16 février 2007

Bangor, Royaume-Uni

Coût: £2550

A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure de:

- procéder à une évaluation critique des pratiques agroforestières dans des zones tempérées et tropicales et de leur rôle dans les systèmes d'agriculture et de foresterie où elles sont appliquées;
- faire une évaluation critique des principes clés écologiques, économiques et sociaux qui sous-tendent les pratiques agroforestières et être capables d'y recourir pour spécifier des modèles d'association d'arbres et de concevoir des interventions agroforestières;
- débattre des principaux facteurs sociaux et politiques qui influent sur la gestion des ressources naturelles par différents groupes d'acteurs dans des contextes environnementaux particuliers;
- débattre du recours à différents cadres d'analyse au sujet des stratégies relatives aux moyens d'existence en milieu rural et des systèmes de gestion des ressources naturelles qui en découlent; et
- débattre des impacts d'approches participatives de la gestion des ressources dans différents secteurs ruraux.

## Systèmes et pratiques d'agroforesterie et écologie forestière

8 janvier–16 février 2007

Bangor, Royaume-Uni

Coût: £2550

A la fin de ce cours, les étudiants devraient être en mesure, entre autres, de:

- procéder à une évaluation critique des principes clés écologiques, économiques et sociaux qui sous-tendent les pratiques agroforestières;
- prouver qu'ils sont au fait des informations écologiques dont ils ont besoin en matière de gestion et de conservation des forêts naturelles;
- analyser et interpréter l'information existante;
- planifier et procéder à des évaluations de la biodiversité végétale et écologique;
- analyser, présenter et interpréter les résultats;
- faire preuve de leurs connaissances sur les principes et le recours à la modélisation, au suivi et à l'expérimentation; et
- formuler des recommandations en vue de l'application des résultats à de futures évaluations et aménagements de forêts.

*Pour plus amples renseignements concernant tous les cours ci-dessus, en faire la demande au Short Course Organiser, CAZS, CAZS Natural Resources, University of Wales, Bangor, Gwynedd, LL57 2UW, Royaume-Uni; Tél 44 (0) 1248-38 23 46; Fax 44 (0) 1248-36 47 17; cazs@bangor.ac.uk; www.cazs.bangor.ac.uk; www.safs.bangor.ac.uk*

*Sauf indication contraire, ces cours sont dispensés en anglais. La publication de ces avis de cours ne signifie pas forcément que l'OIBT les approuve. Il est conseillé aux candidats éventuels d'obtenir autant de renseignements que possible au sujet des cours qui les intéressent et des institutions qui les offrent.*

▶ 29–31 août 2006.

**Workshop on Forest Law Enforcement in Latin America.** Sao Paulo, Brésil. OIBT/FAO. *Adresse:* Steve Johnson, Secrétariat OIBT; johnson@itto.or.jp; ou Eva Mueller, FAO; eva.mueller@fao.org

▶ 5–8 septembre 2006.

**Forest Governance and Decentralization in Asia and the Pacific.** Yogyakarta, Indonésie. *Adresse:* Thomas Enters, Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, 38 Phra Atit Road, Bangkok 10200, Thaïlande; Tél 66-2-697 4328; Fax 66-2-697 4445; thomas.enters@fao.org

▶ 11–13 septembre 2006.

**Who Will Own the Forest?** Portland, Oregon, Etats-Unis. *Adresse:* Michelle Docy, World Forest Institute, 4033 SW Canyon Road, Portland, OR 97221, Etats-Unis; Tél 503-226 4562; Fax 503-226 25 5; http://wfi.worldforestry.org/wwwof3/

▶ 26–28 septembre 2006.

**Atelier OIBT/FAO de formation aux statistiques forestières.** Santiago, Chili. *Adresse:* Steve Johnson, Secrétariat OIBT; johnson@itto.or.jp; ou Felice Padovani, FAO; felice.padovani@fao.org

▶ 26–29 septembre 2006.

**Patterns and Processes in Forest Landscapes: Consequences of Human Management.** Université de Bari, Italie. *Adresse:* Prof Giovanni Sanesi, Dip Scienze delle Produzioni Vegetali, Faculty of Agricultural Science, Program in Forestry and Environmental Science, Università di Bari, Via Amendola 165/A, Bari, Italie 70126; Tél 39-80-544 3023; Fax 39-80-544 2976; www.greenlab.uniba.it/events/iufro2006

▶ 26–30 septembre 2006. X

**Congreso Latinoamericano de Estudiantes de Ciencias Forestales (10th Latin American Students Congress of Forest Science).** Université de Pinar del Rio, Cuba. *Adresse:* Ing. Suriel Cruz Torres, Marti Final 1270, Pinar del Rio, Cuba; suriel@af.upr.edu.cu; Tél 53-82-77 9661; Fax 53-82-77 9353.

▶ 28–30 septembre 2006.

**Expo Forestal México Siglo XXI.** Boca del Río, Veracruz, Mexique. *Adresse:* Jorge Mata, Messe Frankfurt Mexico; Tél 52-55-5545 4488 poste 110; Fax 52-55-5545 0947; Jorge.mata@mexico.messefrankfurt.com; info@mexico.messefrankfurt.com

▶ 2–5 octobre 2006.

**International Workshop on Climate Change: Opportunities and Challenges for Forest Mitigation Projects in Sub-Saharan Tropical Africa.** Busua, Ghana. *Adresse:* Mr Emmanuel Ze Meka, OIBT, Directeur adjoint pour le reboisement et la gestion forestière; zemeka@OIBT.or.jp; www.OIBT.or.jp/live/PageDisplayHandler?pageId=223&id=1136

▶ 2–6 octobre 2006.

**International Conference on Managing Forests for Poverty Reduction: Capturing Opportunities in Forest Harvesting and Wood Processing for the Benefit of the Poor.** Ho Chi Minh City, Viet Nam. Parrainée par l'OIBT et autres organismes. *Adresse:* Thomas Enters, Bureau régional de la FAO, Bangkok, Thaïlande; Thomas.Enters@fao.org

▶ 4–7 octobre 2006.

**Ecosystem Goods and Services from Planted Forests.** Bilbao, Espagne. *Adresse:* joachim.schmerbeck@waldbau.uni-freiburg.de; www.waldbau.uni-freiburg.de/bilbao.html

▶ 5–6 octobre 2006. 1st

**Inter-American Meeting of Ministers and High-level Authorities of Sustainable Development.** Santa Cruz de la Sierra, Bolivie. *Adresse:* Joaquin Tamayo, Organisation des Etats américains; Tél 1-202-458 3506; Fax 1-202-458 3560; JTamayo@oas.org; www.oas.org/dsd/MinisterialMeeting/ReunionInterAm\_eng\_vi.htm

▶ 10–13 octobre 2006.

**Sustainable Forest Management with Fast Growing Plantations.** (IUFRO 4.04.02). Charleston, Caroline du Sud, Etats-Unis. *Adresse:* Chris Goulding, Ensis New Zealand; chris.goulding@ensisjv.com; www.ncsu.edu/feop/iufro\_plantations

▶ 16–17 octobre 2006.

**Make Markets Work for Climate.** Amsterdam, Pays-Bas. *Adresse:* Netherlands State Secretary for Housing, Spatial Planning and the Environment Website; http://international.vrom.nl/pagina.html?id=9957&ref=

▶ 30–31 octobre 2006.

**6th Dialogue on Forest Certification.** Washington, DC, Etats Unis. *Adresse:* The Forest Dialogue, New Haven, Etats Unis; Tél 1-203-432 5966; info@theforestdialogue.org; www.theforestdialogue.org

▶ 1–3 novembre 2006.

**International Seminar on Forests, Forest Products and Services: Research, Development and Challenges Ahead.** Srinagar (Garhwal), Uttaranchal, Inde. *Adresse:* Seminar Secretariat, International Seminar on Forests, Forest Products and Services: Research, Development and Challenges Ahead, Department of Forestry HNB Garhwal University, Srinagar (Garhwal) – 246174, Uttaranchal, Inde; Tél/fax 91-1370-267529; forestseminar@rediffmail.com; www.uttara.in

▶ 6–11 novembre 2006.

**41ème Session du Conseil international des bois tropicaux et Sessions associées des Comités.** Yokohama, Japon. *Adresse:* Fonctionnaire de l'information (Mr Collins Ahadome), Secrétariat OIBT; Tél 81-45-223 1110; Fax 81-45-223 1111; OIBT@OIBT.or.jp; www.OIBT.or.jp

▶ 6–17 novembre 2006.

**12ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et 2ème Session des Parties au Protocole de Kyoto.** Nairobi, Kenya. *Adresse:* Secrétariat CCNUCC; Tél 49-228-815 1000; Fax 49-228-815 1999; Secrétariat@unfccc.int; www.unfccc.int

▶ 7–10 novembre 2006.

**2nd Congreso para la Prevención y Combate de Incendios Forestales y Pastizales en el MERCOSUR.** Malargüe, Argentine. *Adresse:* Diligencia Viajes SA, Av Pte Roque Sáenz Peña 616, piso 8, Of 812, CP 1036, Ciudad Autónoma de Buenos Aires, Argentine;

Tél 54-11-4342 9331/2057; Fax 54-11-4342 9546; viajesd@infovia.com.ar

▶ 23–27 janvier 2007.

**International Dialogue on Science and Practice in Sustainable Development: Linking Knowledge with Action.** Chiang Mai, Thaïlande. *Adresse:* Jill Jaeger, Sustainable Europe Research Institute (SERI), Autriche; Tél 43-1-263 2104; Fax 43-1-263 2104; jill.jaeger@seri.at; www.scidev.net/events/index.cfm?fuseaction=readeventse&itemid=672&language=1

▶ 16–22 avril 2007. 2ème

**Colloque international sur la restauration écologique.** Santa Clara, Cuba. *Adresse:* Grecia Montalvo ou Alberto Torres; sire@ccb.vcl.cu

▶ 16–27 avril 2007. 7ème

**Session du Forum des Nations Unies sur les forêts.** New York, Etats Unis. *Adresse:* Secrétariat FNUF; Tél 1-212-963 3160; Fax 1-917-367 3186; unff@un.org; www.un.org/esa/forests

▶ 3–15 juin 2007. 14ème

**Session de la Conférence des Parties à la CITES.** Pays-Bas. *Adresse:* Secrétariat CITES; Tél 41-22-917 8139; Fax 41-22-797 3417; cites@unep.ch; www.cites.org/eng/news/calendar.shtml

▶ 1 novembre 2007.

**8ème Session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies pour lutter contre la désertification (COP-8).** Espagne. *Adresse:* UNCCD Secrétariat; Tél 49-228-815 2800; Fax 49-228-815 2898; Secrétariat@unccd.int; www.unccd.int

participation directe à la foresterie commerciale est susceptible de poursuivre son déclin, en particulier vu la tendance à privatiser les entreprises forestières étatiques, et leur investissement dans les aires protégées restera probablement limité à cause de contraintes financières. On note toutefois que le secteur privé et les agences non gouvernementales ont récemment eu tendance à participer plus largement à la gestion des aires protégées. Les partenariats publics-privés dans le domaine des aires protégées commencent à élever le niveau des financements disponibles pour des activités de gestion visant à commercialiser les services rendus par la forêt, tels que l'écotourisme et la bioprospection. Il est à prévoir que ceux-ci se développeront dans l'avenir.

**Réglementation:** la foresterie est fortement réglementée dans de nombreux pays, mais beaucoup de règlements sont périmés, peu clairs, voire contradictoires. Vu les coûts élevés qu'elle entraîne, l'application des lois forestières laisse à désirer dans beaucoup de pays, encore qu'elle semble s'améliorer dans certains. En outre, étant donné les coûts, il est possible que, dans beaucoup de cas, un faible niveau d'application soit optimal du point de vue économique. Il est essentiel qu'à l'avenir le secteur soit mieux réglementé: qu'il soit davantage ciblé et déréglementé (le cas échéant); que l'application des lois soit plus structurée; que les droits et responsabilités de toutes les parties prenantes intéressées dans le secteur soient définis avec plus de précision; et que le contrat social entre les législateurs et la société soit renforcé de manière à soutenir le respect des lois.

**Politiques fiscales et mécanismes du marché:** dans beaucoup de pays les redevances forestières sont encore modiques et les politiques fiscales actuelles représentent probablement la principale contrainte à l'investissement dans l'AFD. Les politiques fiscales inadéquates envoient aux producteurs de produits forestiers des signaux incorrects du marché, entraînant le gaspillage et l'inefficacité du secteur. En outre, en raison de ces politiques, de nombreux pays dépensent davantage pour leurs administrations forestières qu'ils ne perçoivent en redevances forestières, d'où le manque d'incitations en faveur de l'AFD. Les pays devraient en toute priorité mettre à jour leurs politiques fiscales dans le secteur forestier afin de corriger les signaux du marché et de créer un climat de rendements positifs des investissements dans l'AFD. Bien que le négoce des services environnementaux se développe, la rémunération qu'il produit est actuellement insignifiante comparée à la plus-value globale tirée de la production de bois et il n'aura probablement pas beaucoup d'impact dans un proche avenir sur l'investissement dans l'AFD.

**Mesures visant à promouvoir l'AFD:** on manque actuellement d'informations sur les rendements des investissements dans l'AFD; celles qui concernent les techniques de l'AFD sont de plus en plus disponibles mais ne sont pas largement diffusées au niveau du terrain. En outre, peu de pays ont conçu des politiques visant spécifiquement à promouvoir les investissements dans l'AFD des forêts naturelles (par rapport aux plantations forestières). L'information s'améliore dans certains pays, mais il faut faire davantage et les politiques et législations devraient être réexaminées et mises à jour (en cas de besoin) afin de promouvoir l'investissement dans l'AFD.

## Le rôle des organisations internationales

Les organisations internationales peuvent contribuer à promouvoir l'investissement dans l'AFD, en ce qui concerne notamment le rassemblement et le partage des informations et des expériences des pays. Un mécanisme international permettant d'accorder des financements à long terme pour soutenir la réalisation des avantages non commercialisables que procurent les forêts tropicales sur le plan mondial a fait l'objet de délibérations, mais il semble de nature insaisissable. Cependant, les débats internationaux pourraient aider à encourager l'investissement dans l'AFD s'ils étaient axés sur des questions plus tangibles telles que l'accès au marché, la



**A contre-courant?** L'aménagement des forêts naturelles a des difficultés à faire concurrence à d'autres utilisations des terres. Photo: G. Wetterberg

simplification du commerce et la coordination des politiques fiscales.

## Le futur des investissements dans les forêts tropicales naturelles

Dernière observation concernant les perspectives plus larges de la production de produits issus des forêts tropicales naturelles: l'AFD signifie beaucoup de choses différentes dans l'esprit des différents acteurs; malgré les quelques progrès réalisés dans ce domaine sous les tropiques, les expériences ont été plus ou moins réussies, leur succès ne s'est pas généralisé et l'exploitation des forêts tropicales naturelles demeure pour beaucoup de gens sujet à controverse, surtout dans les pays développés.

Dans cette optique, et compte tenu de la viabilité financière en baisse de l'AFD dans de nombreuses forêts tropicales naturelles, il semble que la tendance vers une plus forte production de produits forestiers issus des forêts plantées soit susceptible de continuer. Une superficie relativement petite de forêts plantées pourrait satisfaire la majeure partie de la demande de bois rond industriel, et beaucoup d'exemples indiquent déjà une transition manifeste de l'exploitation des forêts naturelles à celle des forêts plantées. Ce qui précède donne à penser que le type d'investissement requis dans les forêts tropicales naturelles est susceptible de changer radicalement au cours des 10 à 20 années à venir. Dans une majorité d'endroits, la production de bois des concessions forestières de grande échelle deviendra probablement de moins en moins compétitive comparée à celle des forêts plantées. Par conséquent, pour que les investissements de caractère commercial dans des forêts naturelles se multiplient, il vaudrait sans doute mieux les canaliser de manière à soutenir la production des petites et moyennes entreprises pour que celles-ci répondent aux demandes des marchés locaux et approvisionnent des créneaux particuliers.

## La nature de l'investissement dans les forêts tropicales naturelles est susceptible de changer

par Adrian Whiteman

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italie

adrian.whiteman@fao.org

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE est l'un des principaux défis qu'il faut relever pour financer l'aménagement forestier durable (AFD) dans les forêts tropicales naturelles. La croissance des espèces marchandes dans la plupart des types de forêt naturelle est relativement lente et les produits des forêts tropicales ont souffert ces dernières années de la baisse progressive des prix et des parts de marché ainsi que d'un niveau relativement bas de plus-value à la production de bois\*. En outre, les stocks d'arbres marchands sont bas, dans certains types de forêt naturelle plus que dans d'autres, les coûts de production et de gestion sont parfois élevés (par exemple dans des régions reculées) et les autres types d'utilisation des terres peuvent offrir des taux de rentabilité financière plus élevés.

L'AFD exige des gestionnaires de forêts qu'ils respectent les avantages non commercialisables, ce qui augmente en général les coûts de gestion et de transaction—c'est-à-dire, ceux que doivent assumer les producteurs pour se conformer aux prescriptions, et les administrations forestières pour les faire respecter. En outre, une bonne administration des systèmes de concessions forestières appliqués dans beaucoup de pays tropicaux peut coûter cher en raison des objectifs qui diffèrent selon qu'il s'agit du propriétaire de la ressource (souvent le gouvernement), du gestionnaire ou de celui qui engendre des avantages (habituellement le secteur privé), et des principaux bénéficiaires de la gestion des forêts (principalement le secteur privé, mais également d'autres parties prenantes).

Compte tenu de ces principes économiques fondamentaux, les prélèvements dans les forêts tropicales primaires sont encore en général très profitables, la plus-value se situant probablement entre 500 dollars EU par hectare dans les forêts sèches et 3.000 dollars par hectare dans les forêts tropicales humides renfermant des espèces à bois d'œuvre de haute valeur. Cependant, il ne reste plus que très peu de forêts tropicales primaires de valeur à exploiter. Dans les forêts tropicales secondaires, la gestion forestière est beaucoup moins rentable pour les raisons données ci-dessus; la plus-value peut tomber à 20 dollars par hectare et par an dans des forêts sèches et à 100 dollars par hectare et par an dans des forêts tropicales humides. Étant donné ces niveaux de rentabilité, il est difficile que la gestion des forêts naturelles fasse concurrence à d'autres utilisations des terres comme l'agriculture, l'arboriculture et les plantations forestières.

Ce qui précède implique, en ce qui concerne les investissements dans l'aménagement durable des forêts naturelles, qu'il y existe certaines possibilités d'investissement en vue d'améliorer les récoltes mais peu d'incitations à investir dans la gestion à long terme, laquelle entraîne, à long terme aussi, des coûts récurrents et une rentabilité minimale. Les conditions dans lesquelles l'AFD peut être économiquement valable sont parfois présentes dans des concessions forestières de zones où le matériel sur pied est abondant et offrant peu d'autres possibilités d'exploitation. En outre, l'AFD de petite envergure par des populations locales est sans doute viable dans des zones où le matériel sur pied est peu

\*On entend ici par plus-value la valeur des ventes de bois rond, moins les coûts de production autres que ceux de la main-d'œuvre (par ex. carburant, outils, machines et équipement).

abondant (par exemple dans les forêts sèches) et la pression démographique peu sensible.

Les investissements répondent aux indications du marché. Malheureusement, il existe en général très peu d'informations sur la rentabilité des investissements dans l'AFD des forêts tropicales naturelles: les marchés ne semblent pas offrir des bénéfices intéressants pour la production durable des produits forestiers (par exemple des prix forts dans le cas des produits forestiers certifiés), et les politiques des gouvernements à l'appui de l'AFD manquent souvent de fermeté.

## Tendances des politiques gouvernementales et des institutions

Le cadre des investissements dans l'AFD a également été affecté par les récentes tendances des politiques gouvernementales et des institutions. Celles-ci incluent:

- le niveau généralement bas (et en baisse) des financements destinés aux administrations forestières dans de nombreux pays, y compris ceux de la communauté des bailleurs de fonds;
- la décentralisation et la délégation des fonctions à des niveaux inférieurs des gouvernements;
- la privatisation et moins d'intervention directe des pouvoirs publics dans de nombreux secteurs (foresterie comprise); et
- les changements du rôle des gouvernements qui, de fournisseurs, sont devenus des acheteurs des services publics.

Ces facteurs ont généralement affaibli la capacité des gouvernements de soutenir l'investissement dans l'AFD dans beaucoup de pays tropicaux.

## Le rôle des gouvernements en faveur des investissements dans l'AFD

De façon générale, les gouvernements disposent de quatre ensembles d'outils ou d'instruments pour promouvoir les investissements dans l'AFD. Ce sont: l'intervention et/ou l'investissement directs; la réglementation; les politiques fiscales et les mécanismes du marché; et les mesures de sensibilisation à l'AFD.

**Intervention directe:** actuellement les gouvernements participent très peu directement à l'exploitation des forêts à des fins commerciales. Les interventions directes sont pour la plupart concentrées sur des activités menées dans des aires protégées, mais elles ne sont souvent pas adéquatement financées. À l'avenir, leur

